

**Assemblée annuelle  
10 février 2018  
UDAF 93  
16, rue Hector-Berlioz - Bobigny**



**Exercice 2017  
Rapport moral  
Rapport d'activités et rapport financier  
2018  
Projet d'orientations**

EPS de Ville-Evrard  
202, avenue Jean-Jaurès  
93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 01.43.09.30.98  
Mail : [93@unafam.org](mailto:93@unafam.org)  
Site : [www.unafam93.org](http://www.unafam93.org)

## I. Rapport moral

### L'Unafam : pourquoi et pour qui ?

Les cinquante dernières années ont été marquées par une orientation radicale dans la manière de prendre en charge les personnes vivant avec des troubles psychiques.

Cette réorientation a consisté à prendre en charge les personnes malades au sein de la cité, et non plus dans l'enfermement des grands asiles psychiatriques.

Aujourd'hui, ce choix fondamental et structurant n'est ni totalement explicité, ni totalement assumé, que ce soit par la société comme par les pouvoirs publics.

Et pourtant les conséquences de ce choix sont considérables. Les asiles où les malades étaient déchus de leurs droits et enfermés à vie ont été fort heureusement fermés, mais la réduction continue des lits d'hospitalisation a renvoyé souvent au premier cercle familial la prise en charge effective du proche malade, même si un certain nombre de dispositifs d'appui ont été mis en place par la société et par la puissance publique : les secteurs médico-psychologiques - prolongement de l'hôpital dans la cité, et les structures médico-sociales publiques, privées, associatives, etc.

Malgré ces dispositifs, un nombre encore très élevé de personnes vivant avec des troubles psychiques demeurent dans le cadre quasi exclusif du premier cercle familial : 70 % d'entre eux vivent sous le même toit ou bénéficient du soutien de leurs parents, et une fraction non négligeable d'entre eux se trouvent en situation d'abandon (15 %).

Le premier cercle est constitué, suivant les cas, des parents, des enfants, des grands-parents, des frères ou sœurs, des amis, des voisins, etc. Ces personnes sont communément appelées « les proches ».

Ces « veilleurs au quotidien » ont eux-mêmes besoin d'être aidés et de recevoir conseils, soutiens, et d'être informés sur les outils adaptés qui leur permettront d'être efficaces et de tenir sur la durée dans l'accompagnement de la personne malade.

Par méconnaissance des maladies psychiques, nos concitoyens et les pouvoirs publics sous-estiment souvent la détresse, la souffrance et l'isolement dans lesquels se trouvent plongées les personnes atteintes de troubles psychiques, ainsi que leurs proches.

En outre, ce type de maladie ne fait pas l'objet d'une politique de prévention précoce, et les institutions comme l'école, la police, les services sociaux, la médecine scolaire ou pédiatrique ne sont pas assez préparées pour être en mesure de détecter chez de jeunes adultes des signes indiquant l'émergence de

maladies psychiatriques. Pourtant la prise en compte précoce des troubles psychiques permet le plus souvent d'éviter le développement de formes sévères, dont les traitements sont très lourds, à la fois pour la personne malade, les proches et toute la société.

L'Unafam s'est constituée voici 50 ans afin d'apporter aux personnes malades et à leurs proches le soutien et les services que la société n'apporte pas à la hauteur des besoins et des enjeux que les maladies psychiques imposent.

En retour, l'association est reconnue d'utilité publique tant que la Puissance publique ne rendra pas elle-même les services qu'elle doit au titre de la solidarité nationale aux personnes malades, ainsi qu'à leurs proches.

L'Unafam concentre son action au profit des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et de leurs proches. Il s'agit de personnes souffrant de schizophrénie, de troubles bipolaires, de dépressions sévères, de troubles obsessionnels compulsifs.

Du fait de son expérience unique, l'Unafam a vocation à être un acteur référent dans le domaine de l'accompagnement des familles confrontées à l'émergence et au développement de la maladie.

### **Les valeurs de l'Unafam**

La force de l'Unafam est d'avoir acquis en 50 ans une connaissance unique en matière d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ce qui lui permet de développer un réseau d'entraide pour les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, et d'aider à mettre en place des perspectives d'avenir en proposant accueil, écoute, soutien, formation et accompagnement.

Cette expérience, associée à son action concrète sur le terrain, permet à l'Unafam d'œuvrer avec légitimité pour défendre les droits des personnes concernées, pour améliorer le parcours de vie des personnes malades, favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle et pour accroître leur autonomie dans la société.

C'est dans cette perspective que l'association, reconnue d'utilité publique, encourage une politique de recherche en psychiatrie, afin de réduire l'émergence des maladies psychiques sévères et diminuer leur impact lorsqu'elles surviennent.

A ce titre l'Unafam a participé à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires de ces dernières années, en particulier la loi de 2005 qui a reconnu le handicap psychique.

Les valeurs de l'association sont le souci de la personne (patient ou aidant), la solidarité, le militantisme pour une prise en charge toujours plus efficace au sein de la cité, dans une démarche éthique permanente.

L'Unafam est animée par la volonté d'intégrer les personnes malades psychiques dans la société en leur permettant, grâce à des outils adaptés à la singularité du handicap psychique, d'aller vers la plus grande autonomie possible. Il s'agit là, comme la loi l'indique, d'offrir une compensation légitime à ce handicap invisible mais particulièrement invalidant.

### La gouvernance de l'Unafam

L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, est constituée d'un siège national (une présidente, Béatrice Borrel, un bureau et un conseil d'administration, une quinzaine de salariés), de délégations régionales et départementales.

Au sein des délégations départementales réparties sur tout le territoire, les bénévoles de l'Unafam se relaient pour aller au plus près des proches de personnes vivant avec un trouble psychique afin de les accueillir, les écouter, les informer, les accompagner, les former, les aider à sortir de l'isolement, et défendre l'accès aux soins et aux droits des personnes malades psychiques et leurs intérêts.

Les délégués régionaux et les délégués départementaux sont nommés par le Conseil d'administration et reçoivent délégation du président de l'Unafam. Leur engagement est défini par une lettre de mission et peut faire l'objet d'une révocation pour manquement à cet engagement.

L'engagement bénévole au sein de l'association relève d'une éthique et de principes définis dans la Charte de l'association.



Béatrice BORREL

## La délégation de Seine-Saint-Denis

Dès 2005, les bénévoles de la délégation de l'Unafam de Seine-Saint-Denis ont pris des initiatives s'appuyant sur les nouveaux textes de lois : ce furent la création du GEM « A Plaine Vie » à Saint-Denis, puis celui de « Bol d'Air » à Montreuil, la participation aux instances de la MDPH créée pour succéder à la COTOREP, la participation à la Conférence de territoire, au Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées, et aujourd'hui notre participation dans les communes aux CLSM et aux RESAD.

C'est donc dans le respect de principes communs, au service et dans l'intérêt des personnes malades psychiques et de leurs proches, que la délégation de l'Unafam de Seine-Saint-Denis décline sur son territoire, depuis presque une quinzaine d'années, un certain nombre d'actions dont elle rend compte chaque année dans son rapport d'activités et que nous allons exposer dans la suite de ce document pour l'année 2016. Puis il nous appartiendra d'envisager, dans le rapport d'orientation, nos priorités pour 2017, dans un contexte économique et social imprévisible, où il nous faudra défendre plus encore, du fait de leur vulnérabilité, la qualité de l'accès aux soins de nos proches et le respect de leurs droits au profit de leur inclusion dans la cité.



## II. Rapport d'activités pour l'année 2017

L'Unafam 93 remercie chaleureusement Brigitte Delphis qui a mené avec détermination et talent notre délégation ces deux dernières années. Paul Lambert lui a succédé en avril et a pu reprendre le flambeau et continuer à aider les familles avec tous les bénévoles. Lorsque nous sommes sur la bonne voie, cela n'est pas très difficile de continuer la route et cela fut possible grâce à Brigitte qui a laissé des dossiers parfaitement tenus. Nous pouvons tous la remercier de sa gentillesse, son action discrète et sincère et de ses attentions à la santé de nous tous.

La richesse de notre association repose sur la qualité du travail de nos bénévoles et sur leur assiduité. Un seul chiffre pour illustrer ce propos : en 2017 nos bénévoles ont travaillé **5223 heures** soit en valorisant ces heures sur la base de 26,89 € comme préconisé dans le livret bleu nous obtenons une somme de 140446 €. Ce travail considérable est le premier pilier de notre construction.

Le deuxième est notre chargée de missions Virginie Hiller. Cette année nous avons pu signer avec l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard une convention de mise à disposition de notre chargée de missions. Ce document est particulièrement important car il grave dans le marbre ce qui depuis plusieurs années existait de façon informelle. Pour cela l'Unafam national bénéficie d'une subvention FIR attribuée par l'ARS pour le financement de nos chargées de missions en Ile-de-France et pour le fonctionnement de nos délégations. Cette signature nous assure donc un financement pérenne et définit parfaitement les droits et les devoirs des uns et des autres et permettra un fonctionnement clair et harmonieux de la délégation.

L'année 2017 a été une année difficile pour la délégation mais grâce à notre solidarité et riches de nos différences nous avons pu poursuivre nos actions et mener à bien nos engagements de 2016.

Nous avons commencé à contribuer à la mise en place du volet handicap psychique de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale :

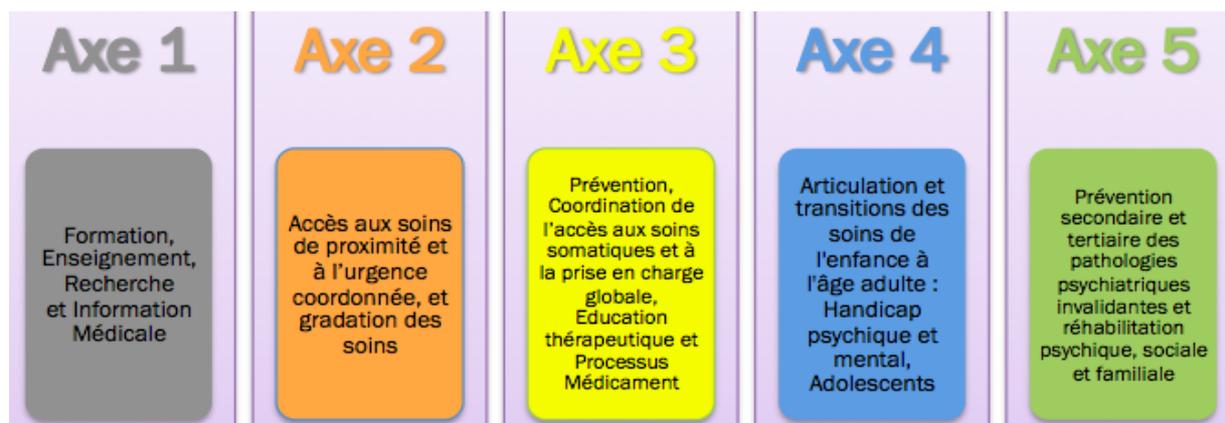
- Prendre en compte la spécificité du handicap psychique dans la mise en œuvre des politiques de la santé mentale.
- Déployer et accompagner la mise en œuvre d'un parcours global coordonné pour les personnes en situation ou à risque de handicap psychique.
- Prévenir et réduire les situations de non-recours initial ou après une rupture de parcours.
- Accompagner et maintenir l'insertion des personnes en situation de handicap psychique vers le logement et l'emploi.

- Impulser une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique.
- Faire évoluer les pratiques des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social.
- Améliorer les connaissances.

Par ailleurs nous nous sommes fortement engagés pour « **Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap** ».

Nous sommes restés mobilisés sur nos missions fondamentales avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais aussi en agissant de manière encore plus efficace pour défendre la prise en charge médicale mais également sociale des approches indissociables si on veut améliorer le parcours de nos proches.

Pour arriver à remplir tous ces objectifs nous avons continué à participer à l'élaboration du projet psychiatrique santé mentale VE 93 démarré en 2016. Ce projet se décline en cinq axes comme défini dans le tableau suivant :



### L'entrée de la MDPH de Bobigny dans la mise en place de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)

« L'Unafam est particulièrement mobilisée sur ce sujet car les personnes vivant avec un handicap psychique sont souvent des personnes « sans solution », c'est un public qui ne demande pas d'aide, qui a du mal à exprimer ses besoins et attentes, et est donc peu visible.

Il y a souvent des ruptures de parcours, voire pas de parcours du tout, il y a peu d'anticipations des besoins, l'évaluation en est difficile et insatisfaisante et cela exige des secteurs de psychiatrie qu'ils fassent évoluer leur positionnement et leurs modes d'intervention.

Enfin c'est un handicap qui requiert l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs (sanitaire, social, médico-social, entourage, familles).

Le constat n'est pas brillant : l'offre sociale et médico-sociale est insuffisante, l'accès au droit commun, par exemple le logement, est difficile, ainsi que l'accès aux droits MDPH : exemple de l'éligibilité à la PCH.

Et la famille pallie trop souvent le manque de solutions alors qu'elle n'a pas vocation à offrir les compétences du social ou du médico-social, voire du sanitaire quand il s'agit de pratiques visant à la réhabilitation.

La Réponse Accompagnée Pour Tous est un levier pour favoriser le travail de réseau, le changement des pratiques professionnelles, l'échange des pratiques en favorisant l'inclusion sociale des personnes vivant avec un trouble psychique.

Ni la famille, ni l'hôpital, ni la rue et la prison ne sont des réponses accompagnées au parcours de vie de personnes vivant avec un trouble psychique.

C'est pourquoi l'Unafam sera attentive à la présence de représentants associatifs au sein du groupe opérationnel de synthèse (GOS, ex CESC commission d'étude des situations critiques) afin d'y défendre les spécificités du handicap psychique.

Sur ce sujet, Roselyne Touroude, vice-présidente de l'Unafam et experte sur la législation et les pratiques des MDPH a formé les bénévoles des délégations d'Ile-de-France lors d'une réunion le samedi 25 février faite à l'initiative de notre délégation à l'UDAF. Une trentaine de délégués se sont formés aux subtilités du RAPT, du PAG (Plan d'Accompagnement Global) et ont pu revoir leurs connaissances sur les taux d'invalidité, les PCH, RQTH et l'accompagnement aux droits. Comme toujours Roselyne nous a présenté tous ces sujets d'une manière attractive et agréable ce qui fit de cette journée un vrai succès.



## SISM 2017 : « Santé mentale et travail »

Cette année encore notre délégation s'est fortement impliquée dans ces semaines d'information sur la santé mentale et la conférence-débat du 16 mars 2017 fut un franc succès.

210 présents.

25 intervenants.

14 institutions représentées.

**Le travail** peut avoir des effets bénéfiques sur la santé mentale, en renforçant le sentiment d'inclusion sociale, de statut, d'identité et d'estime de soi. Cependant, les personnes vivant avec un trouble psychique travaillent - entre 55 et 70 % selon les études - mais moins que les personnes sans trouble. Elles ont aussi deux à trois fois plus de risque de se trouver au chômage (OCDE, 2012). De tels écarts représentent une perte majeure pour les personnes concernées, leurs familles, l'économie et la société. Il est nécessaire de trouver des solutions adaptées pour leur intégration et/ou leur maintien dans l'emploi.

## Evolution des statuts de l'Unafam

Pour répondre à la demande croissante des familles ayant des enfants en difficulté psychique, l'Unafam a modifié ses statuts et aide les familles ayant un proche malade quelque soit son âge. Tout au long de la vie, l'Unafam vous accompagne au travers des actions de ses bénévoles. Notre délégation avait déjà de par sa participation aux RESAD et nos contacts dans les villes avec les familles ayant un proche âgé et malade et nos rencontres avec les MAIA et d'autres acteurs du médico-social une action forte auprès de nos anciens. Aujourd'hui notre délégation est en pointe sur le sujet de l'enfance en participant tous les mardis à la réunion de la CDAPH de la MDPH et avec cette grande rencontre du samedi 25 novembre à la l'UDAF où nous avons réuni des parents d'enfants présentant des troubles psychiques souvent en rupture de parcours scolaire. Cette initiative s'est faite en parfaite collaboration avec le Dr Pommeppy, responsable de la pédopsychiatrie de Ville-Evrard et vice-président de la CME. Ainsi notre délégation milite pour un parcours de vie sans rupture en assistant les familles ayant des proches en souffrance psychique.

Tous ces projets ont particulièrement sollicité les bénévoles mais nous continuerons ces partenariats en 2018.

Pour autant, nous sommes restés également mobilisés sur nos missions qui fondent le sens de notre action, l'entraide entre pairs et nos mandats de représentation.

## A. Au titre de l'entraide

### 1. Les accueils

Les accueils sont au cœur des missions de l'association.

Le traumatisme de l'entrée dans la maladie, l'accompagnement du proche malade (souvent dans le déni de la maladie et le refus du soin), et l'épuisement des aidants isolent et enferment les familles. Il est important de trouver autour de soi des relais pour en parler, évoquer ses doutes et ses interrogations, mais aussi exprimer sa souffrance.

Les bénévoles de l'Unafam 93, formés à l'accueil, connaissent et partagent les situations difficiles rencontrées par les proches d'un malade psychique et, dans un échange de pairs à pairs, peuvent aider les personnes reçues à faire le point sur leur situation et celle de leur proche malade psychique, envisager les perspectives possibles, et travailler à élaborer des attentes réalistes.

Le numéro de téléphone de la délégation est disponible sur le site de l'Unafam, mais aussi sur le site de la délégation, et également par voie d'affichages en un certain nombre de lieux que peuvent fréquenter les familles, en particulier les lieux de soin.

#### ➤ La réception des appels

Le premier contact téléphonique avec la délégation se fait auprès de notre chargée de missions. Elle est joignable dans le cadre de ses horaires de travail, de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi, et de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 15 h le vendredi. Le reste du temps, une messagerie est ouverte 24 h sur 24, les messages étant relevés aux horaires ci-dessus. Le message d'accueil de la délégation indique également le numéro de téléphone du service « Ecoute familles » de l'Unafam. Lorsque la chargée de missions est absente, en congés, le téléphone portable de la délégation est repris par des bénévoles disponibles, également formés à l'accueil.

Lors de ce premier entretien téléphonique, la chargée de missions enregistre le motif de l'appel, ainsi que la situation géographique de la personne afin de communiquer ces informations au bénévole accueillant le plus proche de son domicile.

#### ➤ Les accueils de pairs à pairs

La délégation dispose de plusieurs lieux d'accueil dans le département : l'UDAF à Bobigny, la Maison des Associations à Montreuil, l'EPS Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne et le CHIRB (Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger) à Aulnay-sous-Bois.

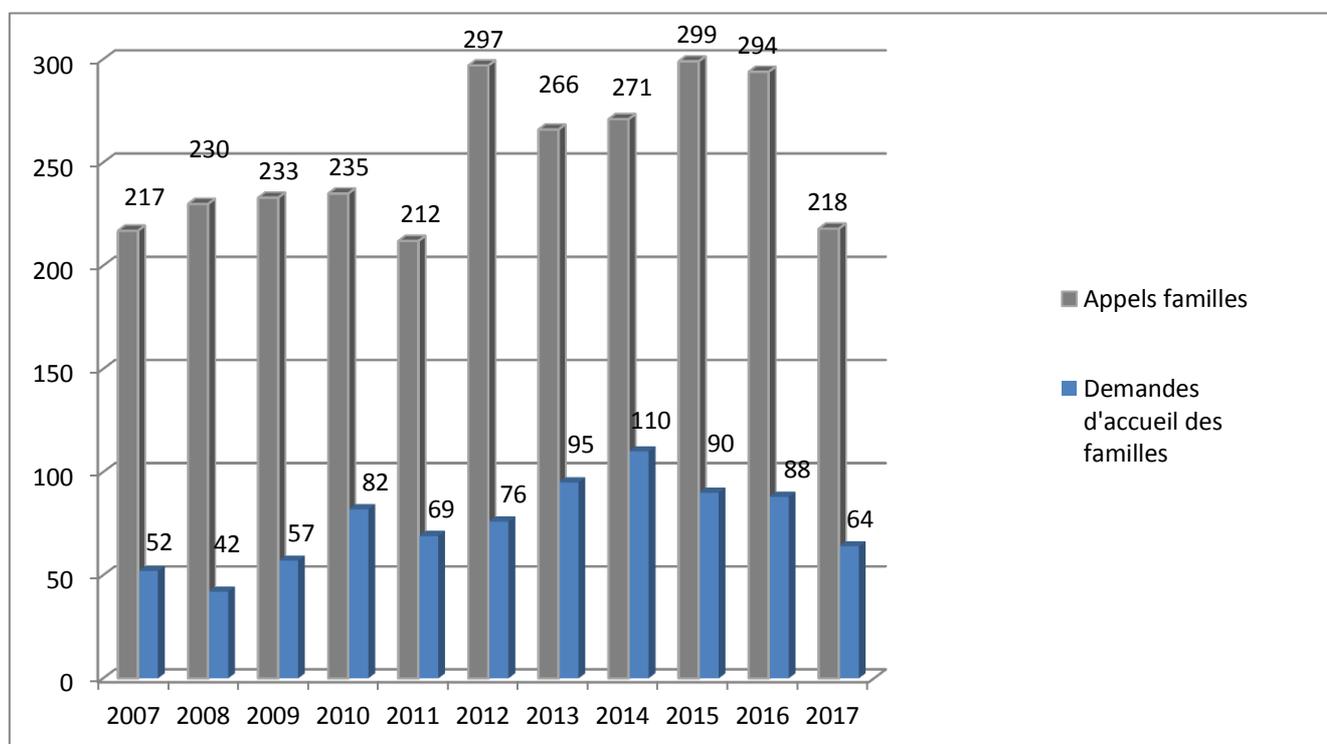
Les accueillants du département se relaient également une fois par mois pour assurer la permanence associative de l'Unafam 93, le troisième vendredi du mois, à la MDPH de Bobigny, de 9 h 30 à 12 h.

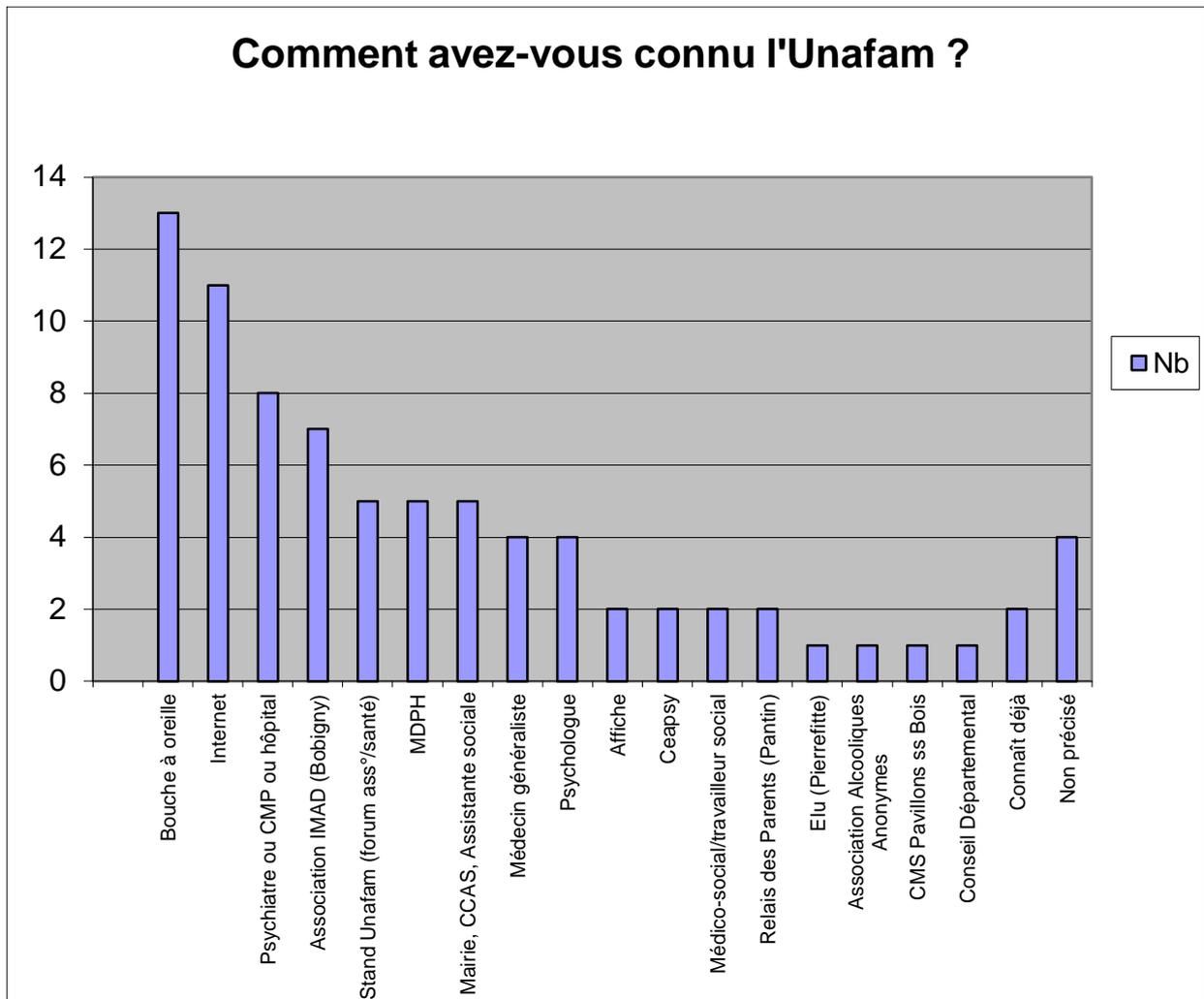
Lors de ce premier accueil, souvent des situations difficiles et douloureuses sont évoquées, et des questions d'orientation, d'accompagnement, de démarches administratives, de recherche de structures d'accueil ou d'accompagnement, émergent dans le désordre et la confusion.

C'est alors à l'accueillant d'aider la (ou les) personne(s) de l'entourage à structurer sa demande afin de l'orienter au mieux dans son parcours et celui de son proche vivant avec un trouble psychique.

Si les renseignements fournis peuvent être d'ordre administratif, il importe également, au cours de cette première rencontre, d'ouvrir la possibilité pour les proches qui le souhaitent d'accéder à différentes propositions, complémentaires, afin de les aider, sur la durée, à avancer dans leur relation avec la personne malade, en s'engageant dans une réflexion collective, avec d'autres familles concernées, au sein de groupes de parole, mais également en améliorant leur compréhension des comportements de ce proche en souffrance dans le cadre de groupes de rencontre et d'échange avec des psychiatres de secteur.

### NOMBRE ANNUEL DES APPELS ET DEMANDES TELEPHONIQUES D'ACCUEIL DES FAMILLES DE 2007 à 2017





Il est toujours très surprenant de s'apercevoir qu'en réalité la plupart des familles que nous recevons en accueil sont très peu orientées vers nous par des psychiatres ; par contre la montée en puissance de notre site internet se confirme.

## 2. Les réunions « Comment ça va ? »

Quelle que soit l'intensité de la rencontre, la succession des accueils peut faire perdre de vue aux accueillants la difficulté et la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés. Or il nous importe de conserver la trace des demandes qui nous ont été faites, car le recueil de cette parole est aussi le fondement de la légitimité de notre discours dans les instances.

C'est pourquoi, une fois par trimestre, la chargée de missions organise pour les accueillants une réunion « Comment ça va ? », à l'origine destinée à faire le point sur les situations, y compris en rappelant si nécessaire les personnes reçues en accueil.

Cette pratique faisant l'objet de nombreux débats au sein de la délégation (au motif de garder le contact n'est-ce pas une intrusion dans la vie d'autrui ?), et le lien avec les personnes étant conservé de fait grâce au développement de la messagerie numérique (nous envoyons régulièrement aux personnes reçues au moins une fois en accueil, des mails d'invitation à nos rencontres organisées au cours de l'année : cafés-rencontres mais aussi SISM, groupes de rencontre et d'échange avec la psychiatrie de secteur, etc), il a été décidé d'agir au cas par cas et de ne rappeler les personnes qu'en fonction de la difficulté particulière de leur situation.

Mais la réunion en elle-même est conservée sous cette appellation, et permet aux accueillants de revenir sur les accueils réalisés, sur les demandes exprimées par les familles, et sur les propositions faites.

Date de la réunion « Comment ça va ? » : 16 février 2017.

### *3. Les réunions de supervision*

Les accueils répétés et la difficulté des situations rencontrées mettent à l'épreuve, malgré leur expérience et leur formation, les accueillants au fil du temps.

Le bureau a donc décidé de mettre en place une réunion de supervision, animée par une psychologue clinicienne, afin d'ouvrir un espace de parole aux accueillants, cette fois non dans un but de synthèse mais bien à l'écoute de leurs émotions, afin de permettre la nécessaire prise de recul pour ne pas être envahi par les situations rencontrées qui, parfois, peuvent venir en résonance et réveiller les souffrances et les difficultés personnelles des accueillants.

Le choix de la psychologue pour animer les réunions de supervision, Gwenaëlle Morin, s'est fait assez naturellement du fait de son expérience dans l'animation de deux groupes de parole de la délégation, mais aussi parce qu'elle intervient au sein d'un SAMSAH accueillant des usagers en difficultés psychiques.

Dates des réunions de supervision en 2017 :

- 23 février, 27 avril, 18 mai, 28 septembre, 19 octobre, 4 décembre

Tous les accueillants s'accordent sur l'aspect bénéfique de ces réunions et la nécessité de ne pas s'isoler dans sa pratique de l'accueil, mais il n'est pas toujours facile pour les accueillants, compte tenu de nos nombreuses sollicitations, de « sanctuariser » ces réunions et de se rendre disponibles pour y assister.

## 4. Les groupes de parole

Les groupes de parole de l'Unafam 93 existent depuis de nombreuses années, répartis en différents endroits du département. Ils sont coordonnés chacun par un bénévole de la délégation, et animés par des psychologues rétribuées par l'Unafam 93.

C'est une démarche dans laquelle il n'est pas toujours évident pour les proches de s'engager, et qui exige de personnes en souffrance personnelle de prendre le risque de la rencontre avec d'autres. Mais ce partage d'expériences, souvent communes, loin d'aggraver la souffrance individuelle, permet au contraire de l'alléger. La plupart des participants déclarent que c'est une étape ou un moment décisif pour eux dans l'accompagnement de leur proche malade, qui leur permet de se remettre en mouvement au fil du temps et de sortir de leur sentiment d'impuissance.

Pour intégrer un groupe de parole, il faut contacter la chargée de missions qui oriente son interlocuteur vers le coordinateur du groupe le plus proche de son domicile. Ce dernier rappelle alors la personne pour lui expliquer les modalités de fonctionnement du groupe de parole, et lui communiquer les dates des rencontres. La première séance est gratuite, et c'est à l'issue de cette séance que les personnes décident ou non de s'engager dans cette démarche.

En pratique, c'est aussi lors d'un accueil individuel que cette information se fait.

Les réunions, de deux heures, se font au rythme d'une fois par mois, de septembre à juin, et s'interrompent pendant les deux mois de vacances d'été.

Villes	Lieux	Psychologue	Coordinateur
<b>Montreuil</b>	35-37, avenue de la Résistance	Gwenaëlle MORIN	Alix NIEL
<b>Neuilly-sur-Marne</b>	EPS Ville-Evrard 202, avenue Jean-Jaurès RDC Chapelle	Marie BRUS	Lucien PETOT
<b>Aulnay-sous-Bois</b>	Ferme du Vieux Pays (Salle 4) 30, rue Jacques-Duclos	Gwenaëlle MORIN	Safia OUADAH
<b>Saint-Denis</b>	Bourse du travail Salle Mémoire 9 -11, rue Génin	Gwendoline DESRICOURT	René ACOMAT

Ces groupes reposent sur l'échange de savoirs basés sur l'expérience. Un des objectifs est d'aider les participants à se protéger de la souffrance de la personne malade afin de l'accompagner au mieux.

*« Ce lieu d'échanges permet de s'exprimer, d'être entendu et compris hors d'un contexte de jugement et d'évaluation. Grâce à la rencontre d'autres personnes vivant des expériences similaires, le groupe de parole est un moyen de sortir de l'isolement dans lequel est entraînée toute personne confrontée aux troubles psychiques.*

*Ce temps de parole est un temps de pause. Il permet aux familles d'exprimer leurs émotions, leur souffrance, mais aussi de réfléchir à de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements, d'ajuster des limites adéquates et de développer des attentes réalistes. Il permet de passer d'une attitude essentiellement réactive à un état où la réflexion redevient possible. Il s'agit de se remettre en mouvement après la période parfois très longue de choc et d'errance du début de la maladie.*

*Grâce à cet 'entre nous' dynamisant et réconfortant, les participants arrivent progressivement à mieux vivre au quotidien. » (Source Hélène Davtian).*

En 2016, et compte tenu de la création du groupe de parole de Saint-Denis en septembre, nous avons repoussé la réunion de bilan entre les psychologues et les bénévoles coordinateurs au 6 janvier 2017 pour se donner le temps d'intégrer le nouveau coordinateur et la nouvelle psychologue. Ce bilan (sur la base des réponses aux questionnaires envoyés aux participants) consiste en un échange sur les pratiques qui peuvent être différentes d'un groupe à l'autre mais sur la base de règles communes de fonctionnement.

## FREQUENTATION DES GROUPES DE PAROLE EN 2017

Aulnay-sous-Bois	100
Montreuil	64
Neuilly-sur-Marne	54
Saint-Denis	13

La fréquentation des groupes de parole connaît des fluctuations en lien avec l'histoire du groupe. On voit souvent, lorsque la fréquentation diminue parce que les membres commencent à quitter le groupe, arriver dans les mois qui suivent de nouveaux arrivants qui impulsent une nouvelle dynamique.

## 5. Les groupes de rencontre et d'échange familles / psychiatrie

Ces groupes sont animés par des psychiatres de secteur et coordonnés par un bénévole de l'Unafam 93.

### Rencontres psychiatrie hôpital Ballanger



### Rencontres familles psychiatrie 2017 - 2018

- En coordination avec l'Unafam de Seine-Saint-Denis, des psychiatres de l'hôpital Robert Ballanger reçoivent, depuis quelques années, les familles d'un proche vivant avec un trouble psychique, pour six rencontres, de septembre à juin, un samedi matin, de 10h à midi.
- Lors de ces rencontres, sont abordées librement, sous un angle médical, toutes les questions que les familles se posent sur les maladies psychiques, les symptômes, les traitements, les médicaments, l'hospitalisation, les thérapies etc.
- Il s'agit, pour l'entourage, d'améliorer ses compétences pour aider son proche à surmonter les difficultés provoquées par la maladie. Ces réunions permettent également de sortir de l'isolement dans laquelle trop de familles sont enfermées.
- Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à tous ceux qui sont concernés, que la famille soit ou non adhérente à l'Unafam.
- Si vous souhaitez participer à ces réunions, nous vous remercions d'appeler (ou d'écrire par mail à) la délégation de l'Unafam 93 (cf coordonnées ci-dessous), dont la chargée de missions vous mettra en contact avec un bénévole pour un accueil préalable. Ce n'est qu'à l'issue de ce rendez-vous que vous déciderez, ou non, de rejoindre le groupe, pour une ou plusieurs rencontres, au rythme qui vous conviendra.

#### Calendrier des rencontres 2017 - 2018

Nom		Date
Dr Selma	Chef de pôle et chef de secteur psy C	30 septembre 2017
Dr Mion	Chef de Service de la psy B	18 novembre 2017
Dr Maurel	Responsable CMP Sevran Psy C	27 janvier 2018
Dr Mercier	Psy B	24 mars 2018
DrBelhadj	Responsable CMP Tremblay-en-France Psy B	28 avril 2018
Dr Azibi	Responsable CMP Aulnay-sous-Bois Psy A	23 juin 2018



Unafam 93  
EPS de Ville-Evrard  
202, avenue Jean Jaurès  
93330 Neuilly-sur-Marne  
Tél. : 01 43 09 30 98 et 06 87 55 99 63  
Mail : [93@unafam.org](mailto:93@unafam.org)  
site de la délégation : [www.unafam93.org](http://www.unafam93.org)  
site de l'Unafam : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques. Reconnue d'utilité publique

Pour l'EPS Ville-Evrard, nous avons des rencontres en moyenne tous les deux mois dans quatre secteurs :

Le Dr Chaltiel (secteur 14) reçoit les familles de ses patients au CMP de Bondy,

Le Dr Pécot (secteur 10) reçoit les proches au CMP de Montreuil,

Le Dr Vassal (secteur 9) reçoit les proches au CMP de Rosny-sous-Bois,

Le Dr Favré (secteur 16) reçoit les proches après inscriptions de ces derniers auprès du CMP de Neuilly-sur-Marne.

Cependant, la visibilité de ces groupes n'est pas encore satisfaisante et trop de familles en ignorent l'existence.

De fait, ne sont informés de leur existence que nos adhérents et toutes les personnes que nous avons reçues en accueil.

Ce premier filtre a pourtant son utilité car il permet à l'accueillant de mesurer les attentes des personnes et d'y répondre en partie plus spécifiquement avant d'orienter vers les groupes familles-psychiatrie où les questions et les réponses sont plus collectives.

#### FREQUENTATION DU GROUPE FAMILLES / PSYCHIATRIE DE L'HOPITAL ROBERT BALLANGER EN 2017

**80** représentants des familles.

#### FREQUENTATION DES GROUPES FAMILLES/PSYCHIATRIE DE L'EPS VILLE-EVRARD EN 2017

**120** représentants des familles.

Ces groupes répondent pourtant à une profonde demande des familles, telle qu'elle s'exprime en accueil, et réunissent des proches désireux d'échanger en toute liberté sur tous les sujets concernant les troubles psychiques. Ce dialogue nécessaire est souvent impossible avec le psychiatre en charge de la personne malade ce qui laisse l'entourage dans une grande incompréhension de ce à quoi il est confronté, avec tous les risques de malentendus, souvent réciproques, induits, au détriment du proche vivant avec un trouble psychique et compliquant le quotidien des familles.

De l'opinion de tous, psychiatres comme familles, ces lieux d'échanges sont enrichissants pour les uns comme pour les autres.

Les maladies psychiques ont ceci de particulier qu'elles imposent aux proches des malades, mais également à leur entourage, qu'il soit familial, social ou

professionnel, de s'informer sur ces maladies et sur l'avancée des prises en charge médicales et thérapeutiques. Il s'agit d'améliorer la compréhension des comportements des malades psychiques, conditions nécessaires pour user de bonnes pratiques afin de ne pas aggraver par certaines attitudes leurs souffrances et leur isolement et les aider au contraire à les surmonter.

## ***6. Le groupe psy et justice***

Dans la continuité du travail effectué par ce groupe, nous avons décidé en 2016, avec l'accord des familles qui y participaient, de fermer ce groupe de travail dans cette configuration, car Paul Lambert, qui l'animait, a rejoint le groupe de travail national qui travaille sur ce sujet.

Ce groupe sortira début 2018 un guide à l'usage des familles intitulé :

### **Mon proche malade psychique est incarcéré Quels sont ses droits, comment l'aider ?**

Le document « Quand les troubles psychiques conduisent le malade en prison » continue d'être disponible au téléchargement sur notre site internet et nous le distribuons à nos partenaires à chaque fois que la situation s'y prête.

Il n'en reste pas moins que la situation de nos proches malades psychiques confrontés à la justice ne s'est pas améliorée et qu'il reste beaucoup à faire pour agir en amont et en prévention pour éviter les conséquences des crises et décompensations qui aboutissent à des décisions de justice inadaptées.

## ***7. Les cafés-rencontres***

➤ Roselyne Touroude, vice-présidente de l'Unafam et experte sur la législation et les pratiques des MDPH, a formé les bénévoles des délégations d'Ile-de-France lors d'une réunion le samedi 25 février faite à l'initiative de notre délégation à l'UDAF. Une trentaine de délégués se sont formés aux subtilités du RAPT, du PAG (Plan d'accompagnement Global) et ont pu revoir leurs connaissances sur les taux d'invalidité, les PCH, RQTH et l'accompagnement aux droits. Comme toujours, Roselyne nous a présenté tous ces sujets d'une manière attractive et agréable ce qui fit de cette journée un vrai succès.

➤ L'organisation des cafés-rencontres se fait à l'initiative du bureau avec la chargée de missions qui en assure la coordination (réservation de la salle, contacts avec le ou les intervenants, gestion du listing des invitations, accueil et gestion de la feuille de présence).

Les bénévoles en assurent la logistique (fléchage, animation de la réunion, organisation du moment convivial).

Cette année une grande rencontre a eu lieu le **samedi 25 novembre** à la **l'UDAF** où nous avons réuni des parents d'enfants présentant des troubles psychiques souvent en rupture de parcours scolaire. Cette initiative s'est faite en parfaite collaboration avec le Dr Pommepuy, responsable de la pédopsychiatrie de Ville-Evrard et vice-président de la CME. Ainsi notre délégation milite pour un parcours de vie sans rupture en assistant les familles ayant des proches en souffrance psychique tout au long de la vie.

## **B- Au titre de la formation**

### **1. Les formations Unafam**

Il importe que tout bénévole exerçant une responsabilité participe à des formations et échange ses expériences avec d'autres bénévoles ayant les mêmes responsabilités.

Les formations mettent à la disposition de celui qui les suit les ressources nécessaires à la poursuite de sa mission associative.

Il convient, pour que cette mission s'exerce au mieux, de connaître le contexte et les acteurs de la santé mentale sur son territoire.

- Formations des bénévoles assurées par l'Unafam
  - formation des formateurs en janvier : Paul Lambert
  - formation aux responsabilités de février à juin : Paul Lambert

### **2. Les formations CISS Ile-de-France**

Les représentants des usagers de la délégation, déjà formés les années précédentes par le CISS Ile-de-France, sont régulièrement informés des rencontres et formations proposées par le CISS Ile-de-France.

## **C- Au titre de la défense des intérêts**

La délégation s'engage depuis de longues années dans la défense de la qualité des prises en charge sanitaires, médico-sociales et sociales de nos proches vivant avec un trouble psychique :

- Alerte sur la nécessité de sécuriser la continuité des soins (prévention du soin sous contrainte, du recours à l'hospitalisation),
- promeut les services d'accompagnement (SAMSAH, SAVS),
- se bat pour faire avancer la question, particulièrement délaissée dans le passé, et encore insuffisamment prise en compte aujourd'hui, de la prise en charge somatique des personnes soignées pour troubles psychiques,

- soutient les outils favorisant l'insertion sociale (GEM), professionnelle (CRP, AGEPHIP, SAMETH), l'insertion par le logement (par une offre variée allant de la résidence accueil, au foyer de vie occupationnel, FAM, MAS et pour les personnes vieillissantes EPHAD),
- soutient la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique des patients mais aussi de l'entourage, et plus globalement les pratiques de réhabilitation,
- soutient la recherche dans tous les domaines de la vie d'une personne vivant avec un trouble psychique (recherche médicale mais aussi sociale).

## 1. Représentations des usagers

### LES PARTENAIRES DE L'UNAFAM 93

<p>UDAF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'Administration</li> <li>- Commissions de travail : santé, vie associative</li> </ul>	<p>MDPH</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission Exécutive</li> <li>- Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées</li> <li>- Commission d'Examen des situations critiques</li> </ul>	<p>Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées</p>	<p>Commission Départementale des Soins Psychiatriques</p>
<p>Conférence de territoire</p>	 <p>unafam Seine-Saint-Denis</p>	<p>GEM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Gens du 110 à Montreuil</li> <li>- L'Entre Temps à Saint-Denis</li> <li>- Le Rebond à Epinay</li> </ul>	
<p>Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil de Surveillance</li> <li>- CDU</li> </ul>	<p>Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil de Surveillance</li> <li>- CDU</li> <li>- Comité d'Ethique</li> </ul>	<p>Maison de Santé d'Epinay</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CDU</li> <li>- Comité d'Ethique</li> </ul>	<p>Clinique de l'Alliance à Villepinte (ORPEA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CDU</li> </ul>

Nous cherchons un bénévole pour représenter l'Unafam au sein de la CDU de la Clinique de l'Alliance.

## LES REPRESENTANTS DE L'UNAFAM MANDATES DANS LES INSTANCES EN 2017

Bénévole	Instance/Etablissement	Mission
Jean-Paul Le Bronnec	MDPH EPSVE Résidence de Luppé UDAF	COMEX Conseil de surveillance COFIL Conseil d'administration
Paul Lambert	EPSVE  MDPH ARS Iris Messidor  Conseil territorial de santé	CDU et instances Comité local d'éthique CDA COFIL urgences psy CA  Conseil d'administration  Membre ass. plénière
Bernard Charpentier	CDSP	Membre
René Acomat	MDPH	CDA et CESC
Françoise Gourdon	Maison de santé d'Epinay	CDU et instances
Monique Dubost	Centre Jean Macé	CDU et instances
Brigitte Delphis	MDPH Conseil territorial de santé CHIRB CHIRB Résidence de Luppé ARS IdF et DT ARS Clinique de l'Alliance CMP Croix-rouge Bagnolet	CDA et CESC Membre ass. plénière Conseil de surveillance CDU et instances COFIL COFIL urgences psy + RV CDU et instances CDU
Georges Oger	CHIRB Ballanger - GHT	CDU
Lucien Petot	Conseil territorial de santé	Membre ass. plénière

### Dans les instances

Les bénévoles de la délégation, formés à ce titre (par l'Unafam mais aussi par le CISS Ile-de-France), assurent une représentation auprès des institutions et structures départementales, au nom des familles et des personnes malades psychiques, en particulier celles qui ne peuvent défendre elles-mêmes leurs intérêts. Il nous importe en particulier de mettre en lumière et d'informer

régulièrement nos interlocuteurs sur les spécificités du handicap psychique souvent encore trop mal connu et sous-estimé et nous continuons d'alerter sur la nécessité de créer des structures d'accueil et d'accompagnement à la hauteur des besoins de notre département.

La légitimité de notre parole auprès des professionnels se fonde non seulement sur notre expérience personnelle de proche d'une personne vivant avec un trouble psychique, mais aussi sur la parole et les témoignages des familles et de l'entourage qui s'expriment dans les accueils individuels mais aussi au sein des groupes de parole du département que nous coordonnons, en particulier les attentes et les besoins de ces familles mais aussi du proche usager de la psychiatrie.

#### ➤ **MDPH (MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES)**

- **COMEX** (la Commission Exécutive administre la MDPH) : Jean-Paul Le Bronnec y siège au titre des représentants d'associations de personnes handicapées, désignées par le Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

- **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : Titulaire : René Acomat - Suppléants : Paul Lambert, Brigitte Delphis.

Les CDA, sauf annulation, ont lieu toutes les semaines, le mardi matin à la MDPH de Bobigny de 9 h à 12 h.

- **CESC** (Commission d'Etude des Situations de Crise) : Brigitte Delphis.

La CESC a lieu une fois par mois, un mardi après-midi, de 14 h à 17 h.

Le partenariat avec la MDPH est amené à se renforcer avec le déploiement dans les années à venir de la mise en place du RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) annoncé en fin d'année 2016 par la MDPH de Bobigny.

Le délégué départemental et un membre du bureau ont rencontré M. Sacerdotti, le directeur de la MDPH, le 10 mai au sujet de la mutualisation des PCH selon le modèle du logement de l'association « Côté Cours ».

#### ➤ **L'ARS DT 93**

#### - **CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE**

Paul Lambert est titulaire, Lucien Petot est suppléant.

Sauf annulation, le CTS se réunit une fois par mois.

Paul Lambert fait également parti de la commission spécialisée en santé mentale présidée par Sophie Albert, directrice de l'EPS Ville-Evrard.

Cette commission doit nourrir le projet territorial de santé mentale dont la rédaction devrait être achevée dernier trimestre 2018.

Le Conseil territorial de santé est, entre autre, le lieu où sont présentés les projets des CLS des communes du département, et par extension les actions mises en œuvre dans le cadre des CLSM dont l'Unafam est souvent, mais pas toujours, partenaire.

L'Unafam 93 y rappelle fréquemment que les moyens alloués à la psychiatrie dans le département ne sont pas à la hauteur des enjeux, en particulier parce que la DAF des établissements est inférieure aux chiffres annoncés à l'échelle du pays, et parce qu'il n'est pas tenu compte de la fragilité spécifique aux populations du département.

Enfin, la pratique de l'ambulatoire et sa généralisation annoncée dans la prochaine loi de santé relative à la mise en place des GHT imposent que soient pensés et financés là aussi les moyens à mettre en œuvre pour accompagner et soutenir les patients et leur entourage au plus près de leur lieu de vie.

#### - **COFIL « EXPERIMENTATION DES URGENCES PSYCHIATRIQUES »**

Paul Lambert et Brigitte Delphis ont continué le travail démarré en 2016. .

Il conviendrait d'avancer sur ce sujet, en particulier parce que les orientations vont dans le sens de la mise en place du soin au plus près du lieu de vie de la personne, en tenant compte de son environnement, ce qui est très loin d'être le cas actuellement, malgré la demande des familles qui vivent encore des entrées dans le soin de leur proche sur un mode traumatisant pour ce dernier ainsi que pour l'entourage (SDT : recours à la police, attente d'un drame, etc).

##### ➤ **CDSP**

Bernard Charpentier représente la délégation de l'Unafam de Seine-Saint-Denis dans cette instance.

## **Dans les établissements de santé**

##### ➤ **EPSVE (Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard)**

Jean-Paul Le Bronnec participe au conseil de surveillance de l'établissement en tant que RU (représentant des usagers).

Paul Lambert est représentant des usagers à la CDU (commission des usagers), mais participe également à d'autres instances au sein de l'établissement. René Acomat l'a rejoint en tant que suppléant à la CDU :

- Cofil qualité
- Commission culture à l'hôpital
- Groupe de travail éducation thérapeutique du patient
- Travail en lien avec l'équipe ELSA du pôle CRISTALES

- Plateforme de recherche
- Réunions de secteurs psy/familles
- Comité local d'éthique où il est membre du collège 4.

➤ **Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger**

Paul Lambert est présent en tant que RU au conseil de surveillance et Georges Oger est mandaté par l'Unafam pour nous représenter à la CDU.

Georges Oger est représentant des usagers de l'hôpital Ballanger au sein du GHT. Il a assisté à deux réunions : la première à Montfermeil, la seconde à Montreuil. Il s'inquiète sur la place de la psychiatrie dans la commission médicale.

➤ **Maison de Santé d'Epinay**

Françoise Gourdon est membre de la CDU de l'établissement.

- **Centre Jean Macé à Montreuil**

Monique Dubost est membre de la CDU de l'établissement.

➤ **Clinique de l'Alliance (Groupe ORPEA)**

Brigitte Delphis a participé jusqu'en juin 2017 à la CDU de l'établissement, mais aussi à certaines réunions du CLIN ou comité d'éthique.

Autant au CHIRB qu'à la Clinique de l'Alliance, si les réunions de CDU fonctionnent bien, il est à déplorer le manque d'implication du corps médical dans le travail de l'instance et une méconnaissance d'une réelle culture de la médiation car il faut souligner qu'aucun médiateur, médical et non médical, n'a reçu de formation à cette pratique.

## Dans les communes

### CLSM ET RESAD

Compte tenu de l'implication des bénévoles, il conviendrait d'établir un rapport d'activité spécifique de chaque représentation de l'Unafam dans les **CLSM (Conseils Locaux de Santé Mentale)** et les **RESAD (Réseau / Réunions d'Etude des Situations d'Adultes en Difficulté)** des communes du département, mais nous nous limiterons à en établir un tableau qui recense notre présence.

PRESENCE DE L'UNAFAM DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2017

Commune	CLSM (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam	ASV	Nom représentant(e) Unafam 93
Sevran		Dr Maurel Psy C	Eliane Boutmy ·		Safia Ouadah / B.Delphis
Villepinte		Dr Pachoud (CMP) Dr Selma : intérim psy A	Isabelle Baudières ·		Brigitte Delphis / S.Ouadah
Tremblay-en-France	Fariza Moumène ·	Dr Belhadj Psy B	Isabelle Cimatti ·		Brigitte Delphis / S.Ouadah
Aulnay-sous-Bois	M. Babbin-Belrhomari	Dr Azibi Psy A			Safia Ouadah / B.Delphis
Aubervilliers	Rabha Rahmani	Dr Abaoub- Germain G06			Elizabeth Tuttle - Paul Lambert (participation au forum santé)
Stains	Kassem Khaldi	Dr Mouaffak G04			
Villetaneuse Pierrefitte-sur-Seine Epinay-sur-Seine	CLSM en cours de création	Dr Gastal G03	1 RESAD une fois par mois à tour de rôle dans chaque commune ·	Lucille Quiniou Laurie Cornu	Sylvie Tallot
Saint-Ouen	Elise Longé ·	Dr Beaucousin G02			Sylvie Tallot
Saint-Denis	Stéphane Jung ·	Dr Stamatiadis G01			Sylvie Tallot
Romainville		Dr Zagury G11	Catherine Lehoux CCAS ·		René Acomat
Rosny-sous-Bois	Céline Carles	Dr Vassal G09	Céline Carles ·		Paul Lambert
Bondy	Jean-Jacques Remond	Dr Chaltiel G14	Jean-Jacques Remond ·	Anne Brissard	Paul Lambert

PRESENCE DE L'UNAFAM DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2017

Commune	CLSM (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam	ASV	Nom représentant(e) Unafam 93
Pavillons-sous-Bois	Cristiane Zachariou ·	Dr Chaltiel G14	Christiane Zachariou ·		Brigitte Delphis
Villemomble		Dr Vassal G09	Mme Nicole Maguet (SSD) ·		Paul Lambert
Bobigny		Dr Linarès G13		Bernard Serre	René Acomat/ Jean-Paul Le Bronnec
Pantin		Dr Linarès G13		Isabelle Granger	René Acomat/ Jean-Paul Le Bronnec
Drancy / Le Bourget		Dr Slama G05		Cécile Wartelle	Jean-Paul Le Bronnec
Bagnolet	Travaux en cours CLSM	Dr Victor G12		Amélie Rouxhet	Jean-Paul Le Bronnec/ Francine Jafri
Montreuil	Dr Topuz ·	Dr Pécot G10	Dr Topuz ·		Jean-Paul Le Bronnec/ Josiane Krymalowski
Noisy-le-Grand		Dr Lechner G18	« Concerto » ·	Sophie Mismetti	Lucien Petot
Vaujours					Georges Oger (CCAS)

## Notre partenariat avec l'UDAF

Jean-Paul Le Bronnec est administrateur au CA de l'UDAF 93 et membre de la commission logement. Paul Lambert participe aux travaux de la commission santé.

L'UDAF assure un soutien logistique constant auprès de notre délégation :

- Prêt d'une salle pour les réunions de bureau (en semaine) : 20 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les réunions de bénévoles (en semaine) : 11 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les cafés-rencontres et l'assemblée annuelle (le samedi après-midi) ;
- Photocopies au service des relations avec les associations de nos invitations pour les cafés-rencontres, du rapport d'activité et d'orientation, et pour des besoins spécifiques comme le document psy-justice ;
- Prêt d'un bureau pour nos accueils sur rendez-vous.

Notre présence régulière au sein des locaux de l'UDAF favorise également des échanges informels particulièrement utiles pour tout ce qui concerne la protection des majeurs. Lorsque des problématiques exigent davantage d'explications ou d'informations, nous apprécions la disponibilité de nos contacts sur les questions d'accompagnement social, mais aussi de logement, etc.

Enfin l'UDAF reste depuis de nombreuses années un partenaire de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

## Le logement accompagné

C'est une activité importante de notre délégation.

Elle fait suite aux décisions prises lors du Comité interministériel du 2 décembre 2016 concernant le logement inclusif, au décret 2017-708 modifiant le référentiel d'accès à la prestation de compensation de personnes présentant un handicap psychique, cognitif ou mental (PCH), à la note de la DGCS qui indique les modalités de mise en commun de la PCH aide humaine.

C'est à partir de ces possibilités nouvelles que notre délégation s'est engagée dans un processus en vue d'une action coordonnée des acteurs potentiels et d'un partage des informations indispensables à la réalisation de projets sur le département de la Seine-Saint-Denis.

Une visite de l'Unafam 93 et le coordinateur du CLSM de Montreuil auprès de l'association Côté Cours a eu lieu en avril 2017. Cela a permis de mieux comprendre l'expérimentation des logements inclusifs et de la pratique depuis quelques années des mutualisations de PCH pour des personnes handicapées psychiques avec des difficultés de vie sociale différentes, et les articulations avec les secteurs de psychiatrie, la MDPH, SAMSAH, SAD, GEM, formation.

Une rencontre avec la vice-présidente du conseil départemental en charge du handicap et des personnes âgées a permis d'envisager cette mutualisation.

Un comité de pilotage s'est constitué à notre initiative, avec les secteurs 10, 13 et 14 de Ville-Evrard, la direction de l'hôpital, les CLSM de Montreuil, Bobigny et de Bondy, les associations Iris Messidor, Vivre et Devenir, l'UDAF ayant pour but de mettre en place ce type d'appartements sur le territoire d'Est Ensemble.

Il y a eu 4 réunions en 2017 qui aboutissent à un état des lieux avec une moyenne d'environ 30 à 40 personnes en très grande précarité par secteur.

Une autre action de ce COFIL est d'envisager une prévision territoriale en résidences accueil sur le département.

Il y a eu plusieurs visites des travaux et deux réunions pour préparer l'ouverture de la seconde résidence accueil de Seine-Saint-Denis à Bobigny.

Nous nous engageons également avec les CLSM de Montreuil et de Bondy pour mettre en place le programme « Un chez soi d'abord ».

## *2. Nos actions d'information et de déstigmatisation*

### **Contribution à des projets de recherche ou d'expérimentation en santé mentale**

#### **➤ Psycho-éducation en direction des parents d'enfants adultes souffrant de schizophrénie**

Le but de ces réunions est de donner la parole mais surtout d'informer les familles sur la maladie qui touche leur enfant ou frère ou sœur, de leur proposer des outils pour mieux gérer la relation avec leur proche malade ou encore de les informer de tout l'appareil social et législatif qui existe autour de la maladie. Le programme consiste en 7 séances de 2 h, sur un format donc moins dense que le modèle Profamille. Les retours des familles sur ce programme sont très positifs, avec cependant le sentiment que ce n'est pas suffisant et qu'il conviendrait de proposer des sessions à plusieurs niveaux pour continuer d'avancer dans la compréhension du proche et dans sa communication avec lui.

## Au titre de la déstigmatisation, de la communication et de l'information

### ➤ LA SISM (SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE)

La délégation coordonne le comité de pilotage d'organisation de la conférence départementale des SISM où sont représentés la DT ARS, les services concernés du conseil départemental, l'EPSVE, le CHIRB, RIVE, l'UDAF où nous sommes rejoints chaque année par de nouveaux partenaires en fonction du thème, et où s'affirme la présence des coordinateurs des CLSM qui le souhaitent.

Le thème des SISM 2017 était « Santé Mentale et Travail ».

La conférence départementale s'est déroulée à la Bourse du travail de Bobigny **Le matin**, après une conférence d'ouverture sur les soins de réhabilitation, des médecins et des responsables de structures spécialisées du département se sont interrogés sur l'accompagnement vers et maintien dans l'emploi d'une personne vivant avec des troubles psychiques qui souhaite et qui peut travailler.

**L'après-midi** a été consacrée aux risques psychosociaux.

210 présents.

25 intervenants.

14 institutions représentées.

### ➤ RIVE (Réflexion Institutionnelle Ville-Evrard)

Le thème 2017 était le recours au sacré.

### ➤ FORUMS ASSOCIATIFS

Nous étions présents à Aubervilliers, Bobigny, Dugny, Livry-Gargan, Montreuil et Montfermeil.

### ➤ FORUM SANTE

Nous étions présents à Drancy, La Courneuve, Livry-Gargan, Aubervilliers, Montreuil, Bobigny, Rosny, Villemomble/Gagny, Noisy-le-Grand.

- Ciné-débat dans le cadre d'un forum santé :

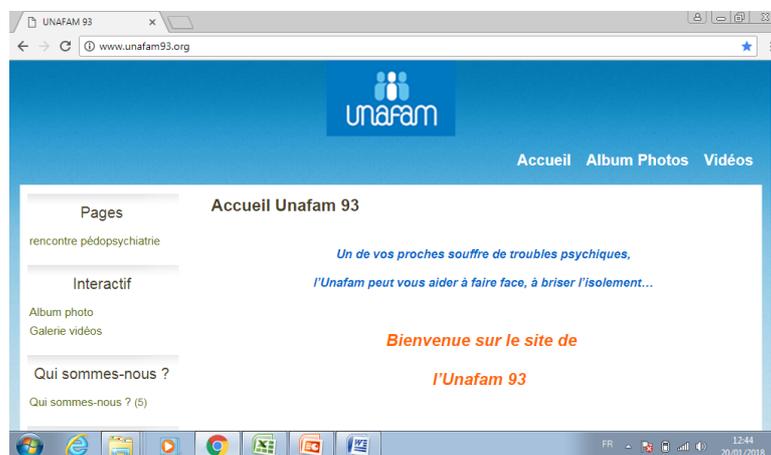
- Noisy-le-Grand : autour des troubles psychiques et du film « Le divan du monde ».

### ➤ ACTIONS DIVERSES

- Porte ouverte hôpital MCO André Grégoire Montreuil.
- Rencontre avec Hélène Davtian et l'équipe du relais des Parents à Pantin le 10 février.
- Intervention à trois voix, coordinatrice, psychiatre et bénévole Unafam sur le CLSM des Pavillons-sous-Bois à la journée de concertation en santé mentale Pierrefitte/Epinay le 7 décembre.
- Stand à la journée Ma P'tite Folie à Saint-Ouen le 15 octobre.
- CROSS de Ville-Evrard.
- Intervention à la réunion du pôle psychiatrie du CH Robert Ballanger sur la demande en psycho-éducation des familles.
- Réflexion en CDU de l'EPS Ville-Evrard sur la création d'une maison des usagers.

### ➤ LE SITE INTERNET ET LA PAGE FACEBOOK

#### 1. Le site internet et la page facebook



Le site internet de la délégation a été créé par Lucien Petot, vice-président, qui le met à jour régulièrement, tout en animant également la page Facebook de l'Unafam 93 (93 abonnés fin 2017).

Le site de la délégation de l'Unafam de Seine-Saint-Denis ([www.unafam93.org](http://www.unafam93.org)) a été mis en ligne en janvier 2011 avec pour objectifs :

**D'améliorer notre visibilité** auprès du public et en direction des familles ayant un proche vivant avec des troubles psychiques, intéressées par nos activités et de leur donner envie de nous rencontrer.

**Mieux nous faire connaître** auprès de nos partenaires institutionnels.

**De faciliter les échanges d'informations** pour les adhérents et sympathisants en fournissant des informations spécifiques à notre département en complément du site national qui donne des informations sur les questions générales, sur la connaissance des maladies psychiques et leurs troubles.

Nous avons donc réalisé ce site dans le but de répondre à un besoin plus « local » pour à la fois mieux nous faire connaître des familles concernées et de nos partenaires, sur la base **d'informations pratiques départementales** :

En 17 rubriques (80 pages), le site présente :

- **Présentation** de l'association (« Qui sommes-nous ? »)
- **Nos activités** (l'accueil des familles, les groupes de parole, les cafés-rencontres, etc)
- **L'organisation de la psychiatrie** en Seine-Saint-Denis
- Les **adresses utiles** sur le département
- Les **GEM** (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- **L'Agenda** (actualités, événements du mois, événements à venir, réunions bénévoles, groupes de parole, etc)
- Les **archives** (30 bulletins depuis 2008 - conférences SISM)
- **Publications**
- Des **fiches pratiques**
- **Lexique** (190 sigles)
- Des **diaporamas et vidéos** sur les événements auxquels nous participons (29 diaporamas - 1265 photos, 13 vidéos)
- Un espace **intranet** (depuis septembre 2017, réservé aux membres du bureau)

Ce site est aussi un **portail** qui comporte de nombreux liens (plus de 60 liens) vers les sites spécialisés (hôpitaux psychiatriques, CD 93, MDPH, CAF, UDAF, etc) et de nombreux documents téléchargeables.

Quelques chiffres sur la fréquentation du site fin 2017 :

En 7 ans, date de la mise en ligne, le site compte un cumul de **132 416 visiteurs total**.

Pour l'année 2017, le site a eu **28 466 visiteurs** (21 968 en 2016) soit une augmentation de 30 % en un an ce qui représente **2372 visiteurs par mois** en

moyenne ou 78 visiteurs par jour (pic de fréquentation 3415 visiteurs en mai 2017 et 188 visiteurs sur une seule journée - le 30 mars 2017).

Le nombre **total de pages consultées est de 344 892** (cumul) - *La barre des 350 000 pages a été franchie mi-janvier 2018.*

**64 022 pages** ont été consultées sur l'année (61 269 en 2016) soit une augmentation de 4,5 % en un an ce qui représente 5335 pages vues par mois en moyenne et 175 par jour (pic de 6858 pages pour le mois de mai et 454 pages sur une seule journée - le 12 juin).

Pages consultées :

Les pages ou rubriques les plus consultées sont (par ordre décroissant) :

- Organisation de la psychiatrie en Seine-Saint-Denis
- Fiches pratiques/carte améthyste, AAH
- Agenda/actualités/événements
- Album photos
- Adresses utiles en Seine-Saint-Denis
- Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- Qui sommes-nous ?
- Groupes de parole
- Contact
- Activités

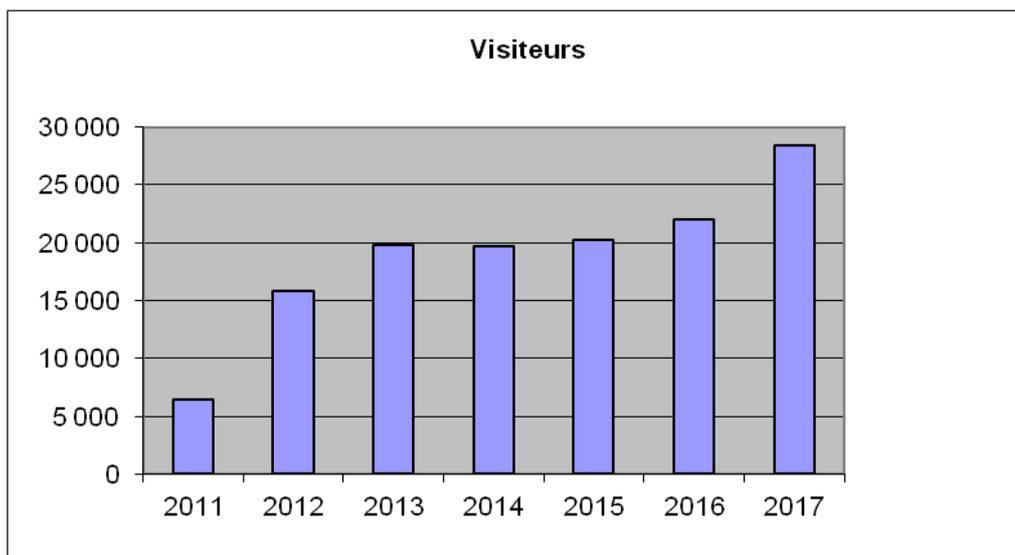


*A l'occasion des 50 ans de l'Udaf 93, l'Unafam 93 a reçu le Trophée des familles « Nos associations ont des talents » pour la présentation du site internet [www.unafam93.org](http://www.unafam93.org) le 30 septembre 2017*

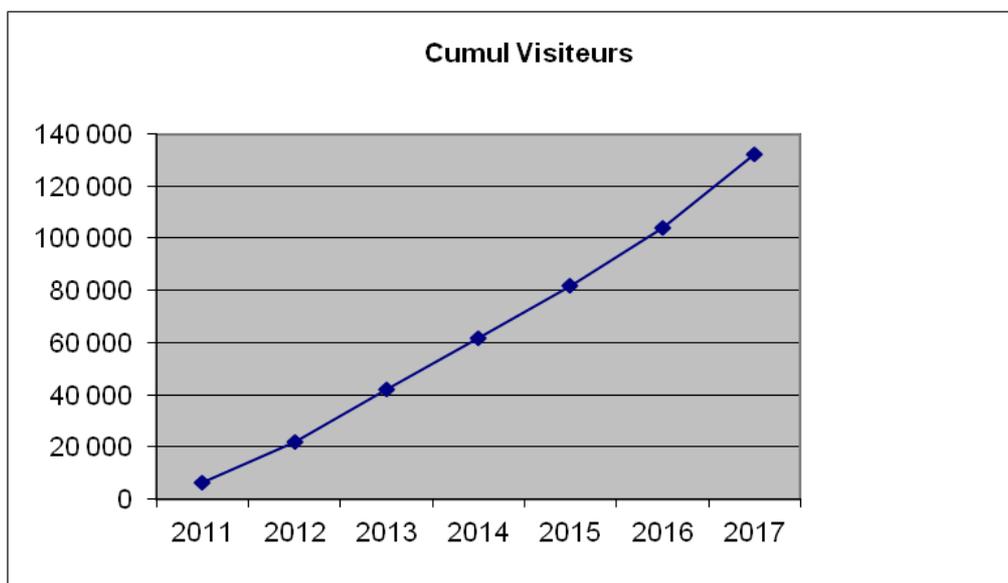
Graphiques de la fréquentation du site internet [www.unafam93.org](http://www.unafam93.org)

## Visiteurs\*

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Visiteurs</b>	6 400	15 800	19 850	19 683	20 249	21 968	<b>28 466</b>



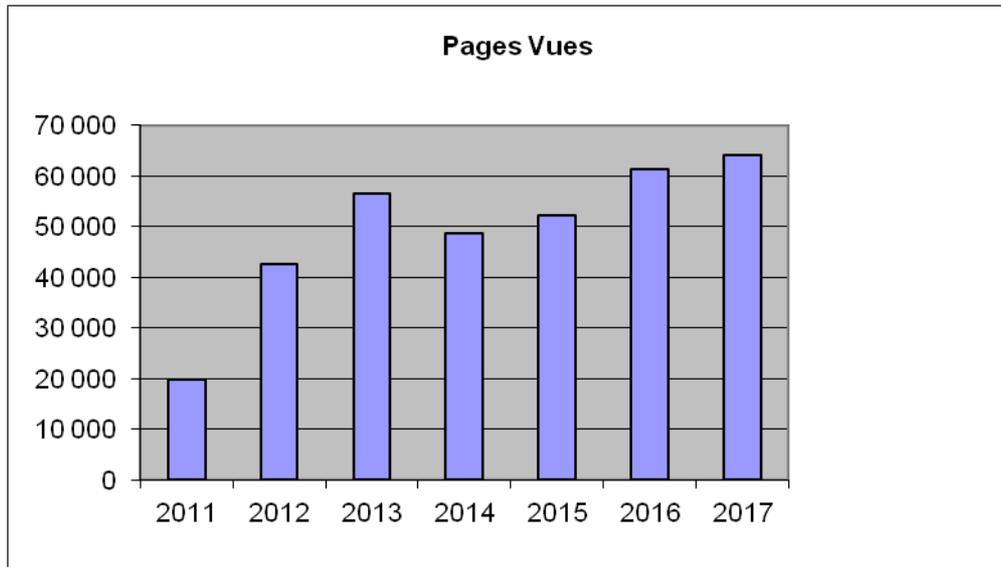
<b>Cumul</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Visiteurs</b>	6 400	22 200	42 050	61 733	81 982	103 950	<b>132 416</b>



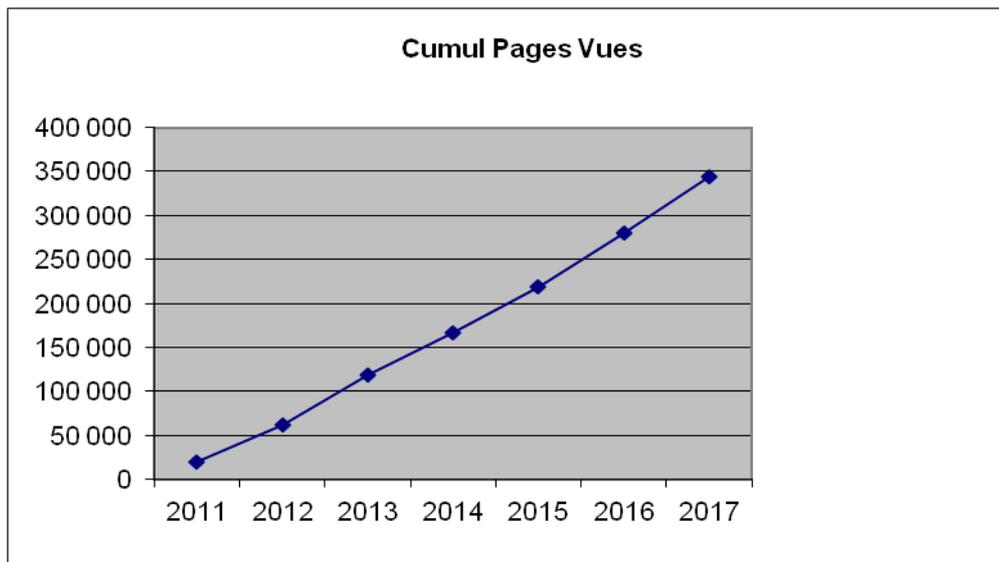
*Visiteurs\* : chaque « visiteur » est comptabilisé une seule fois par jour*

## Pages vues

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Pages Vues</b>	19 890	42 625	56 380	48 534	52 172	61 270	<b>64 022</b>



<b>Cumul Pages Vues</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	19 890	62 515	118 895	167 429	219 601	280 870	<b>344 892</b>



## ➤ LE BULLETIN

Les bulletins sont réalisés par un comité de rédaction qui a fait le choix, aucun bénévole de la délégation n'étant journaliste, de s'en tenir à relater l'activité de la délégation.



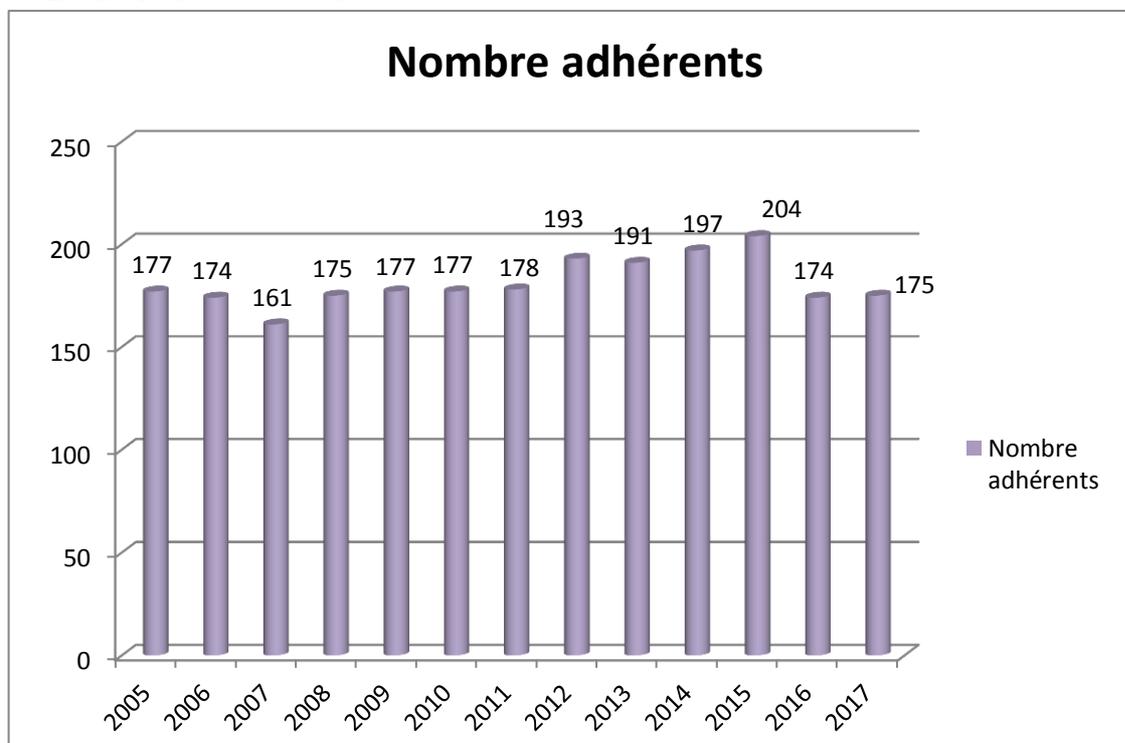
Les bulletins sont imprimés par le service de reprographie de l'EPSVE et sont envoyés par voie postale à chaque adhérent à jour de sa cotisation, mais sont aussi consultables sur le site de l'Unafam 93. Les liens vers les bulletins consultables en ligne sont envoyés par mail au moment de leur publication aux

professionnels partenaires de la délégation afin de leur permettre de mieux connaître les activités de notre délégation.

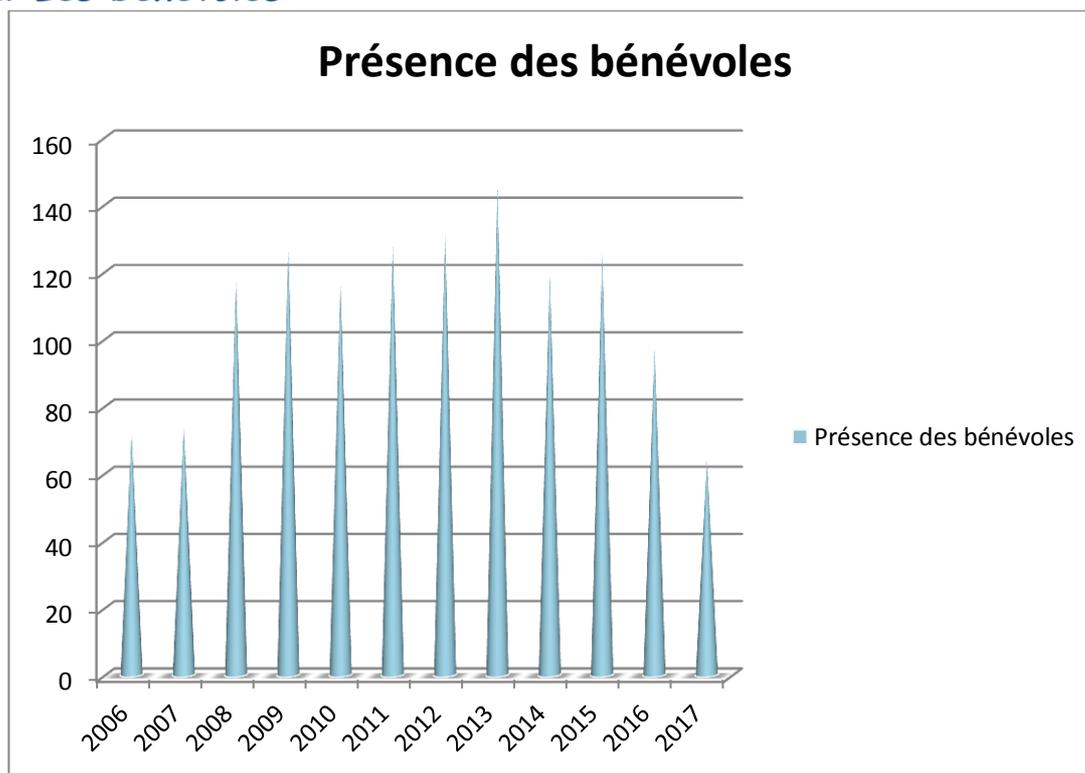
Le choix de maintenir le mode de communication par voie postale perdure car il nous permet de garder le contact avec nos adhérents qui ne seraient pas familiers de l'usage d'internet, en particulier les adhérents âgés.

## B. La délégation Unafam de Seine-Saint-Denis

### 1. Les adhérents



## 2. Les bénévoles



Ces représentations graphiques font apparaître l'évolution de la participation des bénévoles aux réunions de coordination. Les chiffres ne sont pas bons puisque nous revenons au niveau de 2006 mais il faut les comprendre en tenant compte d'une activité individuelle plus diversifiée et importante.

En réalité si le nombre de présents diminue il n'est pas pour autant le signe d'une moindre activité de la délégation.

Nous avons effectué 5228 heures de bénévolat ce qui montre que la charge individuelle est de plus en plus importante car les bénévoles sont amenés à se déployer de plus en plus, en particulier au niveau des communes, dans les RESAD et CLSM. La demande est très forte et notre activité de « service publique » est en forte augmentation. Il n'en demeure pas moins que reste posée la question d'attirer, d'impliquer et de former de nouveaux bénévoles afin de soutenir et assurer la pérennité de nos actions et nous pouvons nous demander si nous ne demandons pas trop aux bénévoles ce qui peut être dissuasif ou faire peur.

L'implication d'un bénévole dépend aussi de son histoire personnelle en relation avec les troubles psychiques de son proche. Un travail de prise de recul est nécessaire pour œuvrer au sein de la délégation dans une dimension collective. Compte tenu de l'imprévisibilité des troubles de nos proches, l'une des valeurs importantes est de tenir compte des situations personnelles pour ne pas mettre les bénévoles plus en souffrance face à des institutions où l'affect ne peut

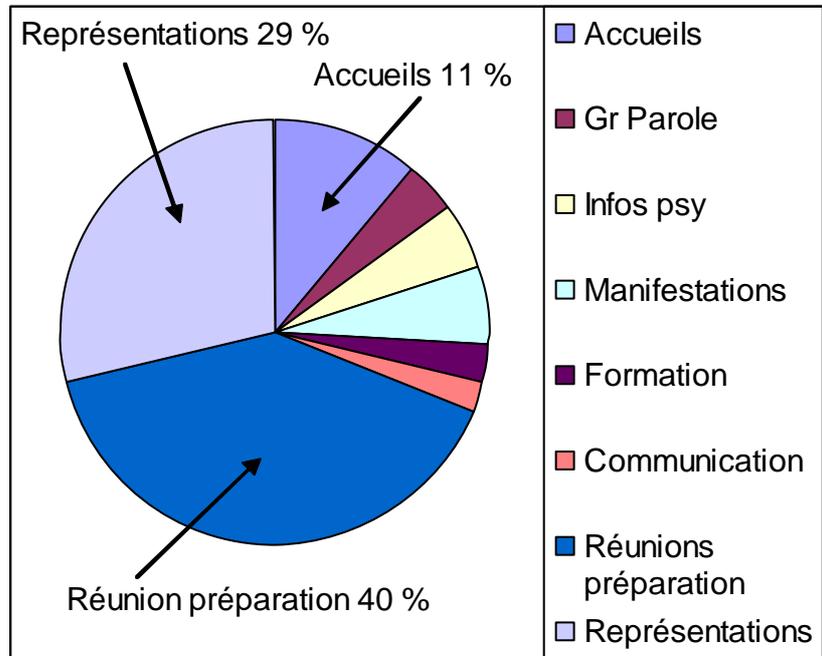
s'exprimer ou face à des situations d'accueil qui peuvent réactiver des souffrances personnelles.

## Répartition des heures bénévoles 2017 en %

<b>ACTIVITES DES BENEVOLES</b>	<b>Heures</b>	<b>Heures</b>	<b>Activités des bénévoles</b>	<b>%</b>
Accueils des familles	483	581	Accueils familles	11 %
Suivi des accueils	98			
Groupes de parole Unafam	220	220	Groupes de parole Unafam	4 %
Groupe de travail et d'échange psy	249	249	Groupes de travail et d'échange psy	5 %
Manifestations (conférences, cafés-rencontres, cinés-débats, etc)	164	334	Manifestations, SISM	6 %
Semaine d'information santé mentale (SISM)	170			
Formation des bénévoles	132	132	Formation des bénévoles	3 %
Communication (site internet, facebook, bulletin de liaison)	93	93	Communication	2 %
Réunion des membres du bureau et des bénévoles	1089	2094	Réunions bureau et bénévoles, travaux adm divers	40 %
Travaux divers (téléphone, mails, prépa réunions, rédactions, etc)	1005			
Représentations départementales (conseils de surveillance hôpitaux psy, CDU, MDPH - CDAPH-COMEX, CTS93/ARS, comité d'éthique VE, etc)	925	1520	Représentations dans les institutions	29 %
Représentations locales (RESAD, CLSM, CCAS, CCAPH, ASV...)	375			
Forums	220			
<b>TOTAUX</b>	<b>5223</b>	<b>5223</b>		<b>100 %</b>

**80 %** de nos activités concernent la représentation dans les institutions + les réunions de coordination de bureau et bénévoles + l'accueil des familles.

**20 %** concernent les autres activités, c'est-à-dire les groupes de parole, groupes d'information et d'échanges avec les secteurs psychiatriques, les conférences, la communication et la formation des bénévoles.



Il s'agit là d'une tentative de représentation de la répartition de nos actions sur l'année qui se base sur les chiffres fournis par les bénévoles.

Il apparaît que ce temps de travail est grandement sous-estimé par les bénévoles eux-mêmes. En particulier, cela concerne souvent le travail que les bénévoles effectuent à leur domicile, dont le volume peut être conséquent, dans le cadre d'un travail de recherche documentaire ou internet, le tri et la réponse aux mails, ou lorsqu'il s'agit de travailler sur les dossiers de demandes de subvention, la rédaction du bulletin, ou le travail de mise à jour de ce rapport d'activités et d'orientation.

Il nous faudrait affiner chaque domaine, étant entendu par exemple que le terme de représentation/délégations recouvre des situations aussi variées que nos activités au sein des CDU ou des Conseils de surveillance des établissements hospitaliers, notre présence dans les instances de la MDPH, de l'ARS DT 93, du Conseil départemental, au sein de la CDSP, dans les CLSM et les RESAD des communes, notre présence sur les forums associatifs ou forums santé ou nos rencontres avec les équipes de secteurs psychiatriques (qui ne sont pas du même ordre que les rencontres entre psychiatres et familles). Enfin, il nous faudra

revenir sur le temps accordé à l'accueil ou aux groupes de parole que les bénévoles ont tendance à sous-estimer, en particulier les prises de rendez-vous et les accueils téléphoniques ne sont pas comptabilisés.

### ***3. L'équipe d'animation***

Cette équipe de huit personnes se réunit également deux demi-journées par mois en vue de préparer les réunions des bénévoles, d'organiser les événements de l'année et de faire le lien avec le régional et le national.

Les membres du bureau sont particulièrement attachés à ce travail collectif afin de répartir la charge de travail et d'en partager la responsabilité.

- **Déléguée départementale** : **Brigitte Delphis/Paul Lambert**
- **Vice-président** : **Jean-Paul Le Bronnec**
- **Vice-président/Secrétaire** : **Lucien Petot**
- **Trésorier** : **Pierre-Marie Meyer**
- **Membres** : **Sylvie Tallot**  
: **Safia Oudah**  
: **René Acomat**  
: **Alix Niel**

Ce mode de fonctionnement permet entre autre aux membres du bureau de se relayer aux réunions des délégués de l'Ile-de-France pour tous les sujets touchant à la région.

### ***4. L'assemblée annuelle***

Chaque année, le bureau invite tous les adhérents pour rendre compte des activités de la délégation lors de l'année écoulée et présenter le bureau de l'année à venir.

En 2017, cette réunion a eu lieu le samedi 28 janvier en présence de 28 participants.

L'après-midi s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet.

### ***5. La chargée de missions***

Virginie Hiller, la chargée de missions de la délégation, dont la présence est un atout essentiel pour la dynamique de la délégation départementale, a été engagée en mai 2005 dans le cadre d'une convention avec l'EPS de Ville-Evrard.

Sa mission est essentiellement de travailler à la réalisation de l'objectif principal de l'Unafam, à savoir l'accueil initial, l'aide et la formation des familles.

Du fait de ses formations et de ses connaissances sur les maladies psychiques, elle reçoit en toute discrétion les familles et patients qui se présentent à la délégation. Elle répond aux appels des familles qu'elle oriente, ainsi que tous les professionnels, les élus et institutions. Elle assure le suivi des accueils et participe au groupe de supervision des accueillants. Une de ses fonctions importantes est d'assurer la logistique du travail des bénévoles.

La chargée de missions incarne de fait la continuité des actions de la délégation et est la véritable plaque tournante de notre délégation permettant ainsi une aide efficace auprès des familles et effectue de fait une véritable mission de service public.

## 6. Les GEMS

Voici quelques mots d'Elizabeth Tuttle qui a véritablement porté le GEM « A Plaine Vie » à Saint-Denis et continue inlassablement son activité de bénévole au sein de notre délégation.



« L'Unafam 93 soutient les groupes d'entraide mutuelle (GEM) qui se multiplient dans le département. Ils sont parrainés soit par l'association « Bol d'Air » soit par « A Plaine Vie ». Des militants de l'Unafam 93 sont actifs dans les deux associations. Ils encouragent également le développement de nouveaux GEM, celui de Bobigny par exemple.

Le parrainage d'un GEM qui est obligatoire selon le cahier des charges de la CNSA consiste en une présence d'un membre de l'association marraine aux réunions importantes du GEM et en son attention médiatrice devant les difficultés que le GEM peut rencontrer. »

**MERCI Elizabeth**

### III. Rapport financier exercice 2017

Les traitements comptables sont effectués par le siège de l'Unafam, à partir des données saisies dans le logiciel SAGE. Le compte d'exploitation et le bilan ne seront disponibles que courant mars.

Pour mémoire, nous avons terminé l'exercice 2016 avec un résultat d'exploitation de 573,43 € (835,94 € en 2015) et un résultat net de 6273,43 € (2045,64 € en 2015), compte tenu de la prise en compte des ressources non utilisées.

La trésorerie était de 12362,65 € en augmentation de 1941,53 €.

Cette année, les ressources financières ont permis de réaliser l'ensemble des projets et de répondre aux frais de fonctionnement de la délégation.

Le budget 2017 était de 16900 € et nous avons dépensé 16420 € soit un écart de 480 € avec des ressources qui se sont élevées à 19053,30 €.

Ce qui augure un résultat positif encore cette année.

#### MOUVEMENTS DE TRESORERIE

##### DEPENSES

Les principaux postes sont les suivants :

Les honoraires des psychologues des groupes de parole : 7250 € pour 7000 € budgétés.

Les frais de déplacements des bénévoles et frais de réception : 5550 € pour 4500 € budgétés.

Les frais administratifs (affranchissements, téléphone, fournitures...) : 1401 € pour 2400 € budgétés.

Les frais de publicité et communication (dépliants, cartes de visite, affiches) : 917 € pour 1430 € budgétés.

##### RECETTES

Les recettes se sont élevées à 19053 €.

Les principaux postes sont les suivants :

Participation pour les groupes de parole : 1122 € contre 1034 € en 2016.

Les subventions communales : 1705 € contre 1755 € en 2016.

La subvention de l'ARS a été réévaluée pour couvrir les honoraires des psychologues : 7000 € pour 5700 € l'année dernière

A noter que le Conseil départemental a versé la subvention de 2016 et 2017 sur cet exercice, deux fois 2500 € ce qui explique l'augmentation exceptionnelle des recettes.

La participation de l'UDAF pour 2016 versée sur 2017 est de 933 € en augmentation de 158 €.

Le montant de la quote-part des cotisations au titre de l'année 2015 s'élève à 2366 € pour 2740 € l'année dernière.

Le solde de notre trésorerie (compte bancaire + caisse au 31/12/2017) est de 17290 € pour 12962,65 € à N-1 soit + 4327 €.

En conclusion, nous pouvons dire que la situation financière est saine, voire confortable mais que ce niveau ne nous permet pas de faire face à des engagements plus importants.

Nous avons toujours 5 communes, sur les 40 que compte la Seine-Saint-Denis, qui nous subventionnent.

## BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le budget 2018 a été évalué en légère diminution par rapport au précédent soit 16550 € (-350 €).

Il tient compte de la réalité des dépenses prévisibles pour 2018, et d'une estimation prudente des ressources principalement au niveau des communes.

BUDGET 2018							
60-ACHATS		<b>1000</b>			70-VENTES		<b>1400</b>
	Fournitures		500		Livres		100
	Livres, autres		500		Groupes de parole		1300
61-SERVICES EXTERIEURS		<b>1400</b>			74-SUBVENTIONS		<b>12150</b>
	Location salle				Réserve parlementaire		
	Assurance cotisation		200		ARS		7000
	organisation SISM, colloques		1200		Conseil général		2500
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS		<b>14150</b>			Communes:		
	Honoraires psy gr. de parole		7000		Vaujours		150
	Téléphone		750		Bobigny		600
	Affranchissement		890		Aulnay-sous-Bois		150

	frais bancaires				Noisy-le-Grand		400
	Déplacements Mission		3000		Montreuil		450
	Formation		150		UDAF		900
	Frais réception		1150				
	Services bancaires, autres		10	75-AUTRES PRODUITS		<b>3000</b>	
	Publicité, communication		1200	DE GESTION COURANTE	Reprise sur provisions		
					Cotisations		2500
					Dons		500
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>16550</b>	<b>16550</b>	<b>0</b>		<b>16550</b>	<b>16550</b>

## IV. Projet d'orientations 2018

### a. Les orientations stratégiques pour l'Unafam :

#### Les 6 orientations stratégiques 2017-2022

Droits - Savoirs - Moyens

Un triptyque incontournable

- + Le droit des personnes malades et handicapées de bénéficier de l'arsenal législatif et le droit à un autre regard posé sur elles et leur entourage.
- + La diffusion des savoirs scientifiques, mais aussi des savoirs expérientiels des proches aidants et des personnes malades et handicapées.
- + Les moyens pour la mise en œuvre des réponses adaptées et évolutives sur tout le territoire, et des moyens pour que l'Unafam puisse mener à bien ses missions.

### b. Les orientations pour la délégation de l'Unafam de Seine-Saint-Denis

Compte tenu des moyens modestes de notre délégation, il nous paraît important de rester mobilisés sur nos missions d'origines, avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais aussi en agissant de manière encore plus efficace pour défendre les bonnes pratiques dans la prise en charge de nos proches, qu'il s'agisse d'une prise en charge médicale mais également sociale, des approches indissociables si on veut améliorer le parcours de vie de nos proches.

**A ce titre, si nous voulons être en mesure de défendre au mieux les intérêts et les droits de nos proches, l'un des enjeux de cette année 2018 va certainement être de recruter davantage de bénévoles, une question qui reste épineuse, tant le travail qui nous est demandé exige des bénévoles d'être disponibles et formés aux missions qui les attendent.**

Comme prévu, Paul Lambert a succédé le 1<sup>er</sup> avril 2017 à Brigitte Delphis que nous saluons TOUS, et qui de par son activité et sa chaude présence nous manque.

- **Les accueils**

Notre raison d'être réside dans notre capacité à accueillir. Pour cela il faudrait renforcer l'équipe des accueillants, ce qui pose encore une fois la question du recrutement et de la formation des bénévoles.

- **Les groupes de parole**

Nous avons pu consolider le groupe de parole de Saint-Denis le troisième samedi du mois à la Bourse du travail mais il nous faut assurer la pérennité des 3 groupes de parole existant. Nous sommes des optimistes de nature, c'est pourquoi 2018 devrait nous permettre d'ouvrir un nouveau groupe de parole à Aubervilliers. Nous envisageons également la création d'un groupe « Enfants de personnes malades psychiques » car actuellement les adhérents concernés se déplacent sur un groupe dédié à Créteil.

- **Les groupes familles/psychiatrie**

C'est avec satisfaction que nous voyons cette pratique se diffuser, même si elle reste encore trop confidentielle.

Selon les endroits, nous ne sommes pas toujours en mesure de faire un réel bilan de ces réunions.

Sur l'Hôpital Ballanger, où nous assurons la coordination de ces rencontres, nous tenons à jour des feuilles d'émargement qui nous permettent d'observer la fréquentation de ces groupes, de garder le contact avec les participants, et de tenir compte de leurs demandes.

Le groupe de parole famille/psychiatrie de Montreuil marche également très bien avec une douzaine de participants à chaque réunion le deuxième mardi du mois avec la présence de psychologue, cadre de santé, infirmier et assistante sociale.

Des réunions du même type ont lieu à Rosny-sous-Bois avec le docteur Vassal, à Bondy avec le docteur Chaltiel et à Neuilly-sur-Marne avec le docteur Favré. Il est à noter que toutes les dates de rencontres sont annoncées sur notre site internet.

- **Le COPIL sur les Urgences psy**

Nous restons en attente de la suite qui sera donnée au travail engagé et restons mobilisés pour le faire aboutir afin que des mesures soient prises pour agir en prévention des rechutes et des hospitalisations.

Si l'accueil en urgence est nécessaire, il importe que des unités mobiles spécialisées soient mises en place pour intervenir auprès des malades où qu'ils soient et que les CAC soient la porte d'entrée partout sur le territoire.

Enfin, nous rappelons que la contention, la mise à l'isolement et la sédation excessive ne sont en aucun cas des outils de gestion des flux dans des situations d'urgence psychiatrique où le respect que l'on doit au patient et la qualité de la relation humaine que l'on entretient avec lui doit primer autant que faire se peut afin de créer les conditions favorables d'une entrée dans le soin.

- **La formation**

Il nous faut finaliser l'organisation de journées de formation aux troubles psychiques à destination des publics concernés, qui ne connaîtraient pas l'Unafam.

Notre association est particulièrement active sur la formation et offre un programme complet sur la connaissance dans tous les domaines qui touchent la vie de nos proches. Formation MDPH, CDU, Accueil, Profamille, troubles psychiques, etc. Nous commençons également des actions de sensibilisation dans les écoles et sommes ouverts à TOUS pour parler de ces formations.

- **La création de structures d'accueil et d'accompagnement : SAMSAH, SAVS, résidences accueil, FAM, MAS**

S'il y a eu quelques extensions de places de SAMSAH, il y a encore un gros déficit de structures d'accueil dans notre département. Le projet de la résidence accueil de Bobigny est entré dans sa phase de construction.

C'est un domaine où il nous faut œuvrer sans relâche pour interpeller les pouvoirs publics et mettre en lien les différents acteurs pour engager des réflexions communes sur des pratiques innovantes d'hébergement susceptibles de permettre à nos proches de s'intégrer dans la ville en tant que citoyens autonomes dans un environnement sécurisé.

Des contacts sont pris et demandent à s'approfondir avec le Conseil départemental, avec les secteurs de psychiatrie, avec des associations gestionnaires, des bailleurs, l'UDAF, des SAMSAH, au sein des CLSM pour avancer en concertation vers des solutions d'hébergement adaptées à la

diversité des besoins de nos proches, et à la hauteur de ces besoins dans notre département.

Pour cela un comité de pilotage s'est constitué à notre initiative, avec les secteurs 10, 13 et 14 de Ville-Evrard, la direction de l'hôpital, les CLSM de Montreuil, Bobigny et de Bondy, les associations Iris Messidor, Vivre et Devenir, l'UDAF ayant pour but de mettre en place ce type d'appartements sur le territoire d'Est Ensemble.

- **L'accueil en Belgique de personnes handicapées psychiques**

Nous restons très attentifs aux conditions d'accueil de nos proches en Belgique dont les conséquences sur le plan administratif impliquent des situations confuses. Nous sommes également vigilants sur les conditions de retour en France des personnes sortant des structures de manière imprévisible, non préparée, et qui provoquent des ruptures de parcours touchant à la sécurité des personnes.

Les publics concernés font l'objet d'une priorisation de la MDPH dans le contexte du RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).

Dans ce cadre, la délégation est associée aux travaux de la CESC qui ont pour vocation de réfléchir au déploiement d'un groupe opérationnel de synthèse pour veiller à la réalisation d'un plan d'accompagnement global sur la base du projet de vie des personnes concernées.

Compte tenu du manque de structures en France, la Belgique reste malgré tout la moins mauvaise solution dans certains cas et certaines critiques concernant l'hébergement dans ce pays sont injustifiées.

- **Education thérapeutique du patient**

Le Dr Yekhlef, chef du pôle Cristales à l'EPSVE a mis en place des programmes Profamilles en septembre 2017 (pour 10 à 12 participants), ce qui nous permettrait d'avancer sur l'éducation thérapeutique de l'entourage.

Cette démarche nécessaire viendrait évidemment compléter le travail sur l'éducation thérapeutique du patient dont il nous faut bien constater qu'elle est très peu proposée sur les secteurs psychiatriques de notre département, pénalisant de fait en grande partie le projet de vie de nos proches qui seraient susceptibles d'en bénéficier.

La délégation est très attentive à ce que les programmes de psycho-éducation qui sont proposés aux familles tiennent également compte de leurs difficultés afin d'y répondre. Les familles n'ont pas vocation à compenser les carences en matière de structures d'accueil et d'accompagnement et ne sont pas des professionnels qu'il faudrait former aux bonnes pratiques de prises en charge

d'une personne vivant avec un trouble psychique, même s'il convient de les aider à améliorer la communication avec leur proche, ainsi que leur compréhension de ses difficultés.

Un programme de psycho-éducation qui ne tient pas compte du parcours souvent douloureux qu'ont vécu les familles, et qu'elles vivent encore bien souvent, nous semble voué à l'échec s'il se contente de proposer une information sur les maladies et les traitements.

Les programmes de psycho-éducation doivent également aider les familles à ouvrir des perspectives en leur faisant connaître un réseau de ressources locales : groupes de parole, rencontres familles-psychiatrie, thérapie familiale, services sociaux, etc.

- **La CDSP**

Bernard Charpentier bénévole de notre délégation participe avec un juge et un psychiatre aux inspections.

- **La collaboration avec le groupe de travail national  
« Exclusion - Prison »**

Paul Lambert, animateur du groupe psy-justice dont le travail est à l'origine du document « Quand les troubles psychiques conduisent le malade en prison » a rejoint ce groupe de travail qui s'est donné comme objectif entre autre de créer un document-guide consacré aux dispositions à prendre par la famille lorsque son proche souffrant de troubles psychiques est l'objet d'une procédure pénale pour un délit dont il est suspecté d'être responsable. Ce guide sortira en 2018 et aura pour intitulé :

**Mon proche malade psychique est incarcéré  
Quels sont ses droits, comment l'aider ?**

Des contacts sont pris également avec la gendarmerie, la justice, des avocats, pour les sensibiliser à la réalité des troubles psychiques. Des conventions ont été signées avec la Gendarmerie nationale accompagnant des formations dans des départements tests. L'animateur de ce groupe de travail, Michel Doucin particulièrement actif, a aussi organisé des formations à des avocats (150 présents à la dernière). Après avoir été longtemps niée, la présence de malades psychiques est enfin reconnue et notre association se mobilise à ce sujet.

## Conclusion

Pour finir nous reprendrons notre conclusion de l'Assemblée annuelle de l'an dernier car TOUT ce qui était dit reste d'actualité.

L'efficacité de notre action dépend bien entendu de notre mobilisation, de notre détermination, mais également de la qualité du dialogue que nous entretenons avec nos partenaires professionnels du sanitaire, du médico-social, du social et des élus.

Nous savons que dans ce domaine, et bien que les choses s'améliorent, il y a encore beaucoup de réticences chez certains à entrer dans un dialogue avec l'entourage des patients.

Il ne nous appartient pas de convaincre ceux qui nous restent hostiles, mais d'aller vers ceux qui sont convaincus que la prise en charge d'une personne malade psychique doit être globale, que l'environnement de la personne joue un rôle, et que ce rôle, pour être positif et facteur d'amélioration, doit être soutenu par de l'information et de la formation.

C'est parce que nous accompagnons au long cours des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, que notre expertise doit être reconnue par une psychiatrie qui soit à la hauteur des aspirations des malades et de leur famille.

Il ne nous appartient pas de juger de la pratique médicale, mais de sa pertinence dans le parcours de soin, au regard des besoins des proches malades, de leur famille et de leur entourage.

Nous resterons donc attentifs en 2018 aux dispositifs de soin mais aussi aux dispositifs sociaux que nous souhaitons voir se généraliser pour une meilleure inclusion de nos proches, citoyens de plein droit dans une cité qui les respecte .



# SOMMAIRE

I. Rapport moral	
• L'Unafam pourquoi et pour qui ?	2
• Les valeurs de l'Unafam	3
• La gouvernance	4
• La délégation de Seine-Saint-Denis	5
II. Rapport d'activités pour l'année 2017	
• Moments forts	6
• Projet psychiatrique santé mentale	7
• RAPT Formation Roselyne Touroude	8
• Evolution des statuts de l'Unafam	9
A. Au titre de l'entraide	
• Les accueils	10
• Les réunions « Comment ça va »	12
• Les réunions de supervision	13
• Les groupes de parole	14
• Les groupes de rencontre familles/psychiatrie	16
• Le groupe psy et justice	18
• Les cafés-rencontres	18
B. Au titre de la formation	
• Les formations Unafam	19
• Les formations CISS Ile-de-France	19
C. Au titre de la défense des intérêts	
• Représentations dans les instances	21
• Conseil territorial de santé	22
• Dans les établissements de santé	23
• CLSM et RESAD	25
• Notre partenariat avec l'UDAF	27
• Le logement accompagné	27
• Nos actions d'information et de déstigmatisation	28
• Le site internet	30
D. La délégation de Seine-Saint-Denis	
• Les adhérents	35
• Les bénévoles	36
• L'équipe d'animation	39

• L'assemblée annuelle	39
• La chargée de missions	39
• Les GEMS - Elizabeth Tuttle	40
III. Rapport financier pour l'année 2017	
• Mouvements de trésorerie	41
• Budget prévisionnel	42
IV. Projet d'orientations 2018	
• Les orientations stratégiques pour l'Unafam	43
• Les orientations pour la délégation de Seine-Saint-Denis	43
Conclusion	48

